

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.  
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

**SOMMAIRE** : Crise économique et critique de l'économie, par M. Henri de Man. — L'exposé général du budget pour 1931. — La convention au sujet du remboursement de la dette de l'Etat envers la Banque Nationale de Belgique. — Le cartel de l'acier. — La fusion des charbonnages du Lancashire. — Statistiques.

## CRISE ÉCONOMIQUE ET CRITIQUE DE L'ÉCONOMIE

par M. Henri de Man

Professeur à l'Université de Francfort-sur-le-Mein (1)

Entre les mots **crise** et **critique**, il n'y a pas qu'une parenté étymologique. Depuis qu'il y a des économistes, chaque crise économique s'accompagne d'une critique de l'économie. On n'est jamais plus préoccupé de la santé que quand on est malade. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la crise dont l'économie mondiale souffre depuis bientôt deux ans ait amené une recrudescence de l'activité théorique des économistes, et oriente de plus en plus cette activité vers un examen critique des fondements de l'économie capitaliste elle-même.

Cette orientation se trahit dès le premier abord par la fréquence accrue avec laquelle on retrouve, sous la plume des économistes orthodoxes, les expressions « capitaliste » et « capitalisme ». Pendant plus d'un demi-siècle, cette façon de s'exprimer était presque exclusivement l'indice d'opinions anticapitalistes, spécialement marxistes. L'expression capitalisme a été forgée, il y a environ un siècle, par la critique socialiste. Elle avait, au début, un sens nettement péjoratif. Karl Marx, tout en popularisant son usage, lui a donné une signification beaucoup plus objective. Il est vrai qu'il relativisa, et donc, en un certain sens, déprécia la notion du capitalisme, en la situant dans une conception évolutionniste, opposée à la conception classique qui considérait les lois de l'économie moderne comme naturelles et intangibles. Mais d'autre part, en remplaçant le concept de l'ordre naturel par celui de

l'évolution historique, et surtout en présentant le socialisme comme l'aboutissement nécessaire du développement de la « méthode capitaliste de production » elle-même, il fit du capitalisme une notion scientifique. Dorénavant, elle désigna le système économique où les principaux moyens de production sont du capital, c'est-à-dire employés à produire de la plus-value pour ceux qui les possèdent, à l'aide du travail salarié de ceux qui ne les possèdent pas.

Dès lors, le terme capitaliste cesse d'être une injure, pour désigner une phase inéluctable de l'évolution historique. On comprend ainsi que Marx, dans la préface du « Capital », ait explicitement répudié la critique des individus, qu'il considère comme les créatures de conditions sociales, comme les simples sujets de nécessités économiques. On comprend même que, dans le « Manifeste communiste » de 1847, il ait écrit, sur le capitalisme, en tant qu'agent du progrès technique et créateur d'une nouvelle civilisation mondiale, le panégyrique le plus éloquent, peut-être, que ce thème ait jamais inspiré.

Malgré cela, les passions sociales ont longtemps entravé l'acceptation, par la science officielle, de la terminologie marxiste. Il y a vingt-cinq ans, quand j'étudiais l'économie politique à l'Université de Leipzig, il suffisait d'employer les termes capitaliste ou capitalisme pour s'exposer à l'ostracisme qui frappait alors encore les socialistes dans le monde universitaire et officiel. De très rares savants et professeurs, Sombart en tête, commençaient seulement à faire fi de l'odeur de soufre qui s'attachait au vocabulaire marxiste, et à prendre la notion marxiste du capitalisme comme fon-

(\*) Dans mon article précédent, sur les institutions paritaires dans l'industrie allemande (10 octobre, 1930), une erreur typographique me fait dire (8<sup>e</sup> colonne, 2<sup>e</sup> paragraphe), *usines syndicales* au lieu d'*unions syndicales*.

dement d'une critique simultanée du capitalisme et du marxisme. On ne les en baptisa pas moins « socialistes de la chaire », et leur carrière ne s'en trouva guère favorisée.

Les temps ont bien changé depuis. Les plus anti-marxistes des économistes et sociologues reconnaissent actuellement en Marx l'un des fondateurs de la science du capitalisme, de l'analyse des lois économiques de l'accumulation et de la reproduction qui président à son fonctionnement et à son évolution. L'expression capitalisme a conquis droit de cité dans tous les camps. En Amérique, ces dernières années, elle a reçu la consécration de discours présidentiels par Coolidge et Hoover. En Allemagne, il y a deux ans, la plus grande association officielle de sociologues et d'économistes a porté, à l'ordre du jour d'un congrès retentissant, le problème de l'avenir ou déclin du capitalisme. L'été dernier, l'institut de perfectionnement scientifique que le Reich a créé à l'intention de ses hauts fonctionnaires et magistrats a consacré ses cours au « capitalisme », avec la collaboration, d'ailleurs, de socialistes tels que Hilferding, Lederer, Heimann et l'auteur de ces lignes.

Il n'est plus guère de grande université européenne où l'expression « capitaliste » ne se retrouve, dans l'un ou l'autre contexte, dans la liste des cours d'économie et de sociologie.

Evidemment, il n'y a pas là qu'une question de terminologie. Il y a, au contraire, l'indice d'une évolution très profonde dans la position des problèmes, dans la façon de penser. Et cette évolution ne reflète pas seulement les bouleversements politiques du dernier quart de siècle. Elle trahit aussi les progrès de la pensée scientifique vers une conception plus évolutionniste, plus relativiste et donc plus critique des choses, et aussi vers une conception plus totale, plus universaliste de l'ordre économique considéré comme simple élément d'une vaste unité historique, celle de l'ordre social. On ne peut plus se contenter, aujourd'hui, de traiter l'économie comme le domaine de certaines lois autonomes et intangibles, isolé des grands courants sociaux, politiques et moraux de l'époque.

C'est que, depuis la guerre et les crises d'inflation, on a vu trop d'ébranlements du système économique dans son ensemble, trop de problèmes nouveaux déconcertant les représentants de l'optimisme classique qui florissait quand le capitalisme industriel était jeune. Car enfin, un siècle d'expérience a forcé tous les observateurs des faits à reconnaître qu'en progressant, le capitalisme a évolué, modifié ses méthodes, sa structure, son esprit.

Certains théoriciens en concluent qu'il a vieilli et entre en agonie, d'autres, au contraire, croient qu'il pousse, qu'il s'achemine seulement vers sa vraie maturité, et qu'il a encore tout l'avenir devant lui. Mais les uns et les autres, en portant la controverse sur le terrain réaliste de l'évolution historique, au lieu de la maintenir sur le terrain dogmatique des prétendues

lois naturelles permanentes, acceptent, au fond, le point de vue évolutionniste. Par conséquent, l'attention même des défenseurs du système et des croyants en son avenir se porte, d'une part, sur son aspect global et en quelque sorte sociologique, d'autre part sur son aspect évolutif et donc variable. Discuter un système dans ce sens historique, même pour le défendre et affirmer sa vitalité, c'est tout de même accepter, et le caractère historique, donc transitoire, du système, et la possibilité de sa mise en question.

\* \* \*

Depuis un an ou deux, la crise économique mondiale a naturellement encore élargi et intensifié cette controverse de principe. Elle pose, de la façon la plus urgente, bien des problèmes nouveaux. Car il est clair qu'elle comporte des phénomènes qui la distinguent de toutes les crises économiques précédentes. Certes, elle est en partie — plus qu'à moitié peut-être — une crise « cyclique », qui confirme les théories, tant classiques que marxistes, sur le mouvement rythmique des phases d'expansion et de contraction, sur le retour périodique des crises de sous-consommation et de rarefaction monétaire. Mais elle est aussi plus que cela. Une partie tout au moins du chômage qui frappe les plus grands pays industriels — 2 millions de chômeurs en Angleterre, 3 millions en Allemagne, bien plus encore aux Etats-Unis — est, de toute évidence, due au processus chronique du déplacement des ouvriers par les machines, et en général à l'économie progressive de main-d'œuvre par la rationalisation de l'organisation industrielle.

Il y a, outre le chômage « cyclique », ce que les économistes américains appellent le chômage « technologique ». Le premier peut disparaître en même temps que la crise financière et commerciale, mais le second est de nature plus permanente. Et ce qui concerne l'Allemagne, je crois que l'on peut, sans crainte d'exagération, évaluer l'importance du chômage technologique à au moins un tiers du total. C'est du moins la conclusion à laquelle je suis arrivé par une série d'investigations particulières, portant sur le nombre d'ouvriers congédiés, dans des entreprises typiques de diverses industries, à la suite de diverses mesures de rationalisation, et sans qu'il y ait eu restriction de la production. Il saute aux yeux que ce problème-là est non seulement social et politique, mais économique, par sa répercussion sur les charges sociales qui augmentent les frais de production, et surtout sur la puissance d'achat du marché intérieur. Et c'est un problème nouveau, qui met en question la validité d'un grand nombre de notions courantes quant à l'ajustement « naturel » de la consommation à la production par le jeu de la libre concurrence.

Une autre caractéristique de la crise actuelle, c'est que son cours n'est pas conforme aux vues classiques sur les conséquences de la baisse des prix. Selon la doctrine orthodoxe, la baisse des prix qui accompagne

la raréfaction de l'or et la surproduction est, en même temps que l'indice de la crise, l'agent du retour à une nouvelle phase de prospérité. Car les prix de plus en plus diminués doivent naturellement finir par stimuler de nouveaux achats et de nouveaux placements, et donc remettre en marche le double courant des commandes de marchandises et des achats de valeurs.

Or, ce qui caractérise la crise actuelle — j'en ai parlé, au sujet de l'Allemagne, en deux articles précédents — c'est le manque de parallélisme entre le mouvement des prix de diverses catégories de marchandises. Il ne s'agit pas seulement du laps de temps qui doit naturellement s'écouler avant que la baisse des prix de gros entraîne une baisse correspondante des prix de détail. Il s'agit de la contradiction entre la baisse des prix « libres » du marché international et la hausse ou le maintien des prix « liés », c'est-à-dire dictés par des cartels, des trusts ou des monopoles sur les marchés nationaux. C'est que les lois économiques qui régissaient jusqu'à présent le passage naturel de la crise au rétablissement présupposent le régime de la libre concurrence. Ce régime caractérisait en effet le capitalisme industriel dans ses phases de jeunesse. Mais il est fortement modifié, dans le stade actuel des choses, par une série de phénomènes qui tendent, non à la concurrence, mais au monopole. On voit aisément combien cela donne matière à réfléchir, et à se demander si l'évolution historique du capitalisme même ne tend pas vers la réalisation d'un principe opposé à son principe initial, vers ce que des économistes très conservateurs ont osé appeler un nouveau féodalisme, par opposition au capitalisme libéral, libre-échangiste et (par rapport au régime féodal ancien) libérateur d'antan.

Enfin, les hypothèses optimistes de la doctrine classique se trouvent contredites par les progrès croissants du nationalisme économique. Le développement du marché mondial, dont on attendait une espèce d'âge d'or du cosmopolitisme libre-échangiste, a abouti à des résultats tout à fait différents. Ils sont même, à première vue, étrangement paradoxaux. Malgré les prédications des économistes, les avertissements des gens d'affaires éclairés, les cris d'alarme des pacifistes qui voient l'univers à la veille d'une nouvelle catastrophe guerrière, et les vœux pieux des conférences internationales, on vogue presque partout à pleines voiles vers un protectionnisme qui prépare de nombreux chocs entre les nationalismes et les impérialismes concurrents.

En effet, en conquérant le monde au commerce, le capitalisme l'a aussi conquis à la production industrielle. Là où, d'abord, on ne pensait trouver que des acheteurs, on a fini par susciter des concurrents. La caractéristique presque uniforme des pays jusqu'ici arriérés est ce qu'un économiste allemand, M. J. Bonn, a récemment baptisé la contre-colonisation. Ce sont les Etats-Unis sortis définitivement du stade de la colonisation pour devenir, économiquement et financièrement parlant, les colonisateurs de l'Europe appauvrie;

les Etats de l'Amérique centrale et méridionale se soulevant contre l'impérialisme du Nord; la Russie soviétique isolée par le jeu des antagonismes politiques; l'empire britannique cessant d'être groupe de colonies autour d'une métropole pour devenir fédération d'Etats autonomes, cherchant péniblement des compromis entre les protectionnismes particuliers et le protectionnisme impérial; l'Inde essayant le boycott comme moyen d'émancipation nationale, et favorisant ainsi le développement d'un capitalisme propre; les pays d'Extrême-Orient luttant pour leur autonomie; l'Afrique du Sud combinant le protectionnisme économique avec le protectionnisme des races; l'Australie se cramponnant à l'idéal du « continent fermé »; les nouveaux Etats baltiques, les Etats de la succession d'Autriche s'entourant de frontières économiques presque médiévales; les Balkans de plus en plus balkanisés; la Turquie réduite à son noyau asiatique; la Grèce repolotonnée sur sa presqu'île; l'Irlande cultivant son nationalisme en serre chaude; c'est, dans toute l'Europe, à l'exception de quelques petits pays essentiellement exportateurs, le protectionnisme étendu des produits agricoles aux produits industriels, des produits industriels à la main-d'œuvre, entravant ainsi, par mille barrières, la libre circulation des marchandises et des hommes, à laquelle le capitalisme doit son efflorescence.

\* \* \*

Il suffit donc d'un bref coup d'œil d'ensemble pour comprendre le réveil des préoccupations doctrinales dans le monde des économistes et des sociologues, et la remise sur le tapis des principes d'ordre général dont dépend la conception globale de l'ordre économique et de son évolution. S'il y a dans l'état actuel de la science économique un indice commun, c'est bien celui-là : le retour aux grosses questions de principe qui dominaient l'âge classique de l'économie politique, mais cette fois sur un plan nouveau, celui de l'analyse réaliste des phénomènes dans leur évolution historique. Au fond, la question qui domine tous les esprits est actuellement celle-ci : La crise économique actuelle est-elle purement cyclique et monétaire, ou bien est-elle une crise du système de production et de distribution, donc du capitalisme lui-même? Et, dans ce dernier cas, est-ce une crise de croissance ou une crise de déclin? La libre concurrence est-elle encore, en fait, capable de jouer le rôle de principe régulateur dans l'ajustement mutuel de la production et de la consommation?

Un trait très curieux de cette résurrection de l'intérêt doctrinal est qu'elle implique une espèce de rapprochement entre les économistes « capitalistes » et « anti-capitalistes ». Non point, certes, en ce qu'ils arrivent nécessairement, ou même souvent, à des conclusions analogues, mais bien en ce qu'ils posent les mêmes problèmes, et sur le même terrain. C'est que la maison brûle, et qu'il faut courir au plus pressé. C'est aussi qu'au cours d'un demi-siècle d'expériences et de con-

traverses, bien des cloisons étanches se sont trouvées endommagées. Polémiser — et je songe surtout ici aux critiques et contre-critiques de l'économie marxiste — est encore une façon de s'entendre, car il faut que l'un « entende » l'autre quand on s'interpelle; pour discuter, il faut être d'accord, selon une maxime célèbre. Et puis, il y a tout de même, quoi qu'en dise la thèse marxiste de la « science bourgeoise », un très grand domaine où, malgré tous les intérêts et préjugés divergents, l'évidence des faits finit par s'imposer à tous ceux — et ils sont moins rares peut-être qu'on ne le pense — pour qui l'hypothèse de départ de tout travail scientifique est la recherche de la vérité objective, donc de validité générale pour toute intelligence humaine.

Il faut ranger dans ce domaine tous les phénomènes qui ont forcé les économistes les plus opposés aux thèses de Marx à voir, comme lui, le capitalisme comme un système en voie d'évolution. Nous nous éloignons donc de plus en plus — et c'est fort heureux, je pense — de l'époque où l'économie « bourgeoise » et l'économie « socialiste » se cantonnaient sur des terrains différents et s'interdisaient mutuellement, à l'aide d'une terminologie particulière, tout véritable contact. Les uns étudiaient les lois mathématiques de la reproduction de la plus-value, les autres niaient l'existence même de ces problèmes et ne voulaient s'intéresser qu'aux courbes des prix; les uns parlaient de classes sociales, les autres d'individus abstraits; les uns disaient évolution, les autres répondaient lois naturelles. De même que l'économie officielle a fini par reconnaître l'importance des problèmes posés par le marxisme, les marxistes ont dû lever l'ostracisme dont ils croyaient pouvoir frapper, en vertu de la condamnation a priori de tout un système, ceux qui recherchaient, à l'intérieur de ce système, la solution des problèmes concrets de l'outillage technique, de la productivité accrue, de la politique monétaire, de la rationalisation de la production, de l'effet concret de la journée de travail réduite, des systèmes de salaires, etc.

Il n'est pas jusqu'aux marxistes communistes qui ne se soient trouvés obligés, par la responsabilité du pouvoir, à se préoccuper de ces choses; et les ouvrages tayloristes, par exemple, ne sont nulle part plus lus qu'en Russie. A plus forte raison, les problèmes immédiats se sont imposés à l'attention des socialistes de l'Europe centrale et occidentale, chargés de tant de responsabilités pratiques par leur participation à la gestion des affaires publiques. Voilà pourquoi, d'une part, le marxisme a pénétré les milieux officiels, tandis que d'autre part les économistes socialistes s'attaquent de plus en plus aux problèmes pratiques réservés jusqu'alors à la science « bourgeoise ».

Il est moins important pour la classe ouvrière, actuellement, de savoir s'il y a des erreurs d'algèbre dans la théorie marxienne de la plus-value, ou de décider si la théorie de l'utilité-limite est compatible ou non avec le marxisme, que de répondre à des questions comme celle-ci: Peut-on réduire le chômage en diminuant les heures de travail? Est-ce qu'une hausse de

salaires peut vaincre la crise par l'augmentation de la puissance d'achat, ou menace-t-elle de l'aggraver en entravant la baisse des prix? Par quel moyens peut-on amener le coût de la vie à suivre la baisse des prix des matières premières? Le protectionnisme agricole est-il inévitable pour assurer aux producteurs de l'agriculture européenne un minimum d'existence, malgré l'accroissement plus lent du niveau de la productivité agricole par rapport à la productivité industrielle? Par quels systèmes de contributions peut-on imposer les charges sociales du chômage aux grosses fortunes, sans désorganiser l'afflux du capital industriel et donc augmenter le chômage? Quelle est l'attitude à prendre, dans la critique du capitalisme contemporain, à l'égard de la séparation croissante entre les fonctions purement économiques du capital financier et les fonctions techniques et organisatrices de la direction des entreprises?

Le nombre des questions de ce genre est légion. Mais elles sont toutes dominées, à l'heure qu'il est, par l'angoissant problème devant lequel les faits placent tous ceux qui pensent: Comment résoudre la contradiction entre l'accroissement de la productivité industrielle par l'économie de main-d'œuvre et le rétrécissement du marché intérieur par la diminution relative de l'élément-salaire?

Derrière l'orientation nouvelle que ces problèmes imposent aux économistes de toutes les tendances, il y a l'évolution du capitalisme lui-même. Il se peut que les lois abstraites de la production et de l'accumulation des valeurs n'aient point changé depuis Adam Smith, Ricardo et Marx; mais la technique et les institutions à travers lesquelles ces lois se manifestent se sont modifiées très considérablement. Je ne songe pas seulement, ici, aux problèmes relativement récents de l'actionnariat, de la transformation croissante du capital industriel en capital financier, de la rationalisation, etc.; je songe en premier lieu aux modifications profondes que l'ascension sociale de la classe ouvrière elle-même a amenées dans le fonctionnement des marchés, tant du marché des produits, par l'accroissement des besoins, que de celui de la main-d'œuvre, par l'accroissement de la puissance syndicale.

La classe ouvrière n'est plus, comme du temps de Marx, un élément passif de l'activité économique. On ne peut plus considérer, comme Marx le faisait encore dans le « Capital », le niveau de ses besoins comme un facteur secondaire, capable tout au plus de faire osciller légèrement le prix de la main-d'œuvre autour d'une courbe des valeurs déterminée techniquement par « la durée du travail socialement nécessaire à la reproduction de la force de travail ». On ne peut plus considérer l'antagonisme entre employeurs et employés, en ce qui concerne la durée et la rémunération du travail, comme enfermé dans le cercle d'airain de l'antagonisme qui oppose brutalement l'un à l'autre acheteur et vendeur d'une marchandise quelconque.

Par le mouvement syndical, coopératif et politique, la classe ouvrière a inséré l'accroissement graduel de

ses besoins et de ses revendications dans la progression générale de l'économie. Elle est devenue un élément actif sur le marché du travail par l'organisation syndicale, dans la gestion sociale des entreprises par la démocratie industrielle, sur le marché des produits par son pouvoir d'achat ; et elle devient un élément de plus en plus actif dans le fonctionnement du crédit par son épargne organisée, et dans la production et la circulation de certaines marchandises par ses entreprises coopératives. Le résultat en est qu'un nombre croissant de domaines d'activité économique se transforme en domaines d'intérêt commun.

Depuis les crises d'inflation, par exemple, tout ce qui se rattache à la stabilisation monétaire est entré dans ce domaine, et la crise de chômage y fait entrer toutes les mesures qui peuvent défendre ou rétablir la prospérité industrielle.

Or, toute communauté d'intérêts matériels se traduit, sans mauvais jeu de mots, en une communauté d'intérêts scientifiques. Il s'ensuit qu'un nombre croissant de problèmes théoriques se trouvent, sinon soustraits aux controverses des partis, du moins posés de la même façon, et en vertu des mêmes faits impérieux, devant tous les partis : théorie de l'argent et du crédit bancaire, théorie du bilan commercial des nations, théorie de l'ajustement du pouvoir d'achat à la productivité, théorie de la fixation des prix par la libre-concurrence ou le monopole, théorie du rendement administratif en régime bureaucratique privé ou étatique, etc. Il faut rattacher à ces phénomènes — frémissez d'aise, ô mânes trop tôt oubliés de John Bright et de Richard Cobden ! — un retour offensif de la doctrine du libre-échange, non plus peut-être, cette fois, comme instrument de l'harmonie des classes, mais d'autant plus impérieusement comme garantie économique de la paix entre les nations.

\* \* \*

L'analogie des problèmes posés, indépendamment de la nature des réponses qu'on leur donne, voilà donc l'élément principal de l'évolution qui insère de plus en plus l'activité théorique des économistes anticapitalistes dans le progrès de la science en général. Par contre-coup, elle impose l'examen critique des fondements du système capitaliste à tous les économistes qui ne se contentent pas d'être de simples manœuvres de la recherche de détail.

En Angleterre, par exemple, des économistes et sociologues socialistes comme G.D.H. Cole, J.A. Hobson, R. H. Tawney, Sidney et Beatrice Webb, H. J. Laski, et beaucoup d'autres, alimentent l'un des grands courants d'idées dont se nourrit la pensée universitaire et scientifique. Aux Etats-Unis, le mouvement syndical ouvrier emprunte presque tous ses arguments en faveur de la démocratie industrielle, des hauts salaires et de la réduction des heures de travail, à des économistes « bourgeois », dont les conclusions se rencontrent d'ailleurs de plus en plus souvent avec

celles d'économistes socialisants comme Paul H. Douglas. Même en Allemagne, où l'ancien régime a maintenu si longtemps la pensée socialiste dans un isolement presque complet, il n'est plus guère de discussion scientifique qui ne voie les champions pour et contre le capitalisme combattre dans la même lice, et avec les mêmes armes.

Les doctrines économiques des marxistes orthodoxes comme Hilferding, celles des marxistes modernistes comme Lederer, celles du « socialiste libéral » Oppenheimer, du « socialiste religieux » Heimann, voire du « socialiste nationaliste » Spengler, font partie intégrante du mouvement scientifique dans son ensemble, et l'on a perdu l'habitude de les juger d'avance sur leur tendance pour les juger après coup sur le poids de leurs arguments et l'objectivité de leur examen des faits.

D'autre part, les ouvrages économiques récents les plus lus sont consacrés, par des auteurs non socialistes, à un examen critique des principes fondamentaux de l'économie capitaliste. C'est un fait nouveau depuis les dix ou quinze années qui ont suivi la parution des livres sensationnels où Emile Rathenau, gros industriel et ministre influent, faisait la critique du capitalisme au nom de ses propres principes productivistes initiaux, et défendait un programme de socialisation très semblable à celui du socialisme réformiste.

D'abord, un banquier zurichois, formé par les universités allemandes, Félix Somary, publia un livre sensationnel sur « l'évolution de l'économie mondiale depuis la guerre », où il défend un capitalisme démocratisé, espèce de compromis entre l'idée libérale de la libre concurrence et la critique socialiste du capitalisme monopoliste. Presque en même temps, un professeur berlinois, M.J. Bonn, obtint un succès de librairie encore plus grand avec un ouvrage sur « le destin du capitalisme allemand ». C'est une critique acerbe et spirituelle de ce qu'il appelle le capitalisme autoritaire, par opposition au « capitalisme libéral » qu'il voit incarné par l'Angleterre — ou par la Belgique, aurait-il pu ajouter. A la suite de cet ouvrage, on a vu un grand organe financier comme la *Frankfurter Zeitung* lui emboîter le pas, dans une polémique vigoureuse avec l'un des plus grands industriels allemands, Röchling. Autre signe des temps : ce sont les propositions d'un industriel, Gütermann, en faveur d'un plan très ingénieux pour réduire le chômage par l'introduction de la semaine de quarante-quatre heures à l'aide d'une modification du système de contributions à l'assurance-chômage, qui ont déterminé la direction des syndicats socialistes à entreprendre une campagne dans cette direction.

Cependant, ce qui donne un intérêt particulier aux livres récents que ces problèmes ont inspiré à des économistes de divers pays, c'est peut-être moins ce qui les unit que ce qui les différencie. Dans chaque pays, les préoccupations et tendances doctrinales reflètent le caractère particulier qu'y revêt la crise elle-même.

Aux Etats-Unis, pays par excellence du capital-or accumulé, de la *prosperity* et de l'*efficiency*, mais aussi du chômage technologique le plus caractérisé, la critique des économistes de toute tendance s'attaque aux aspects particuliers : la politique des réserves bancaires, la spéculation boursière, la possibilité d'un développement illimité du marché intérieur, parallèlement au développement illimité de la productivité mécanique. En Angleterre, on se préoccupe moins des conséquences de la rationalisation que des difficultés qu'il y a à rationaliser dans un pays où tant d'industries d'exportation périclitent faute de débouchés, et où l'agriculture produit peu de valeurs et absorbe peu de main-d'œuvre. En France, la controverse sur le capitalisme prend l'allure d'une lutte entre deux conceptions de principe : celle du bourgeois rentier et celle du capitaliste producteur — on pourrait dire aussi : celle de la propriété héréditaire et celle de la production sans cesse renouvelée. La nostalgie d'un pays riche, mais sans grande tradition industrielle, vers un capitalisme actif, plus producteur et moins économe, unit des tendances très diverses, jusque dans les rangs socialistes et syndicalistes, qui opposent l'idéal nouveau d'une « république des techniciens » à ce qu'ils considèrent comme la réalité surannée d'une ploutocratie des bas de laine. Un économiste suédois, comme Cassel, par contre, traduit la foi robuste d'un pays jeune, et en voie d'industrialisation rapide, en un avenir beaucoup plus conforme à l'idéal classique des économistes libéraux du dix-neuvième siècle.

En Allemagne, le problème est tout autre. Ici, le capitalisme s'est développé dans un milieu social figé par des traditions quasi féodales et absolutistes. Il s'est moulé dans les formes rigides d'une hiérarchie sociale autoritaire, sans les tempéraments que peut y

apporter l'existence de classes-tampons et la psychologie des peuples habitués à la modération et au compromis par un long passé de liberté et d'évolution graduelle. Ici, donc, tout ce qu'il y a de « libéral », ou si l'on veut d'occidental, dans la mentalité de l'économie capitaliste ascendante, se tourne contre le féodalisme autoritaire des grands pouvoirs économiques établis. Chose étrange, et difficile à bien comprendre pour les étrangers, cette critique du capitalisme allemand se rencontre dans beaucoup de conclusions pratiques avec un autre courant parti de prémisses opposées. Car, d'autre part, tout ce qu'il y a d'attaché au passé romantique d'un fonctionnarisme et d'un militarisme au service (financièrement presque désintéressé) d'un état dynastique se tourne contre ce qui rattache le capitalisme allemand à celui des autres pays, donc contre ce qu'il a de purement capitailiste. D'où la situation paradoxale de ce pays, où l'industrialisation et la rationalisation ont été particulièrement rapides et où le capital exerce un pouvoir très fort, mais où la majorité des électeurs a récemment voté pour des partis qui se proclament anticapitalistes.

Il y a, dans l'examen des nouvelles tendances doctrinales qui essaient d'exprimer et de résoudre ces conflits si divers, matière à de très fructueuses réflexions d'ordre général. Je propose de m'y livrer dans une couple d'études qui suivront, en m'attachant particulièrement aux théories qui expriment l'opposition entre le capitalisme autoritaire et le capitalisme libéral. Car c'est entre ces deux pôles, celui de la vieille tradition anglaise et celui de la nouvelle réalité allemande, que semblent destinées à se mouvoir une grande partie des forces qui, dans les années à venir, contribueront à fixer la physionomie nouvelle de l'économie européenne dans son ensemble.

## L'EXPOSÉ GÉNÉRAL DU BUDGET POUR 1931

L'exposé général du budget des recettes et des dépenses pour l'exercice 1931 a été distribué aux membres des deux Chambres.

Ce document présente une grande importance par suite du fait que, depuis la stabilisation monétaire, la Belgique a traversé une période d'excédents budgétaires et de grosses disponibilités de Trésorerie dus à un ensemble de facteurs dont les principaux sont: l'allure cyclique des affaires, le rapatriement des capitaux et les taux élevés d'impôts. Pour la première fois depuis cette période, ainsi que le fait remarquer M. le baron Houtart, ministre des Finances, au cours de son exposé, on peut constater que l'ère des difficultés budgétaires semble rouverte.

De l'exposé se dégage notamment cette conclusion que « la période des opulentes plus-values est désormais close ». C'est dans cet esprit qu'il convient d'étudier le budget des recettes et des dépenses, dont nous donnons ci-dessous une analyse enrichie de nombreuses citations.

Au 30 septembre 1930, le total de la dette belge atteignait 51.968 millions. Au 30 septembre 1926, il s'élevait à 58.820 millions.

En l'espace de quatre années, le capital de notre dette s'est donc réduit de près de 7 milliards.

Le tableau ci-après indique la marche des amortissements successifs:

### Situation au 30 septembre des années:

	1926	1927	1928	1929	1930
<i>I. Dette consolidée.</i>					
a) Intérieure .....	22.031.024.303	22.346.117.913	22.188.885.327	22.031.043.286	23.453.832.079
b) Extérieure .....	25.830.638.600	28.577.469.730	28.321.667.066	27.762.505.849	26.234.901.578
	47.861.662.903	50.923.587.643	50.510.552.393	49.793.549.135	49.688.733.657
<i>II. Dette à moyen terme.</i>					
a) Intérieure .....	9.805.719.500	3.763.265.000	3.081.110.000	2.304.743.000	2.234.743.000
b) Extérieure .....	165.625.440	162.541.594	—	—	—
	9.971.344.940	3.925.796.594	3.081.110.000	2.304.743.000	2.234.743.000
<i>III. Dette à court terme.</i>					
a) Intérieure .....	102.300.000	416.762.500	452.855.000	596.367.000	45.000.000
b) Extérieure .....	884.952.250	—	—	—	—
	987.252.250	416.762.500	452.855.000	596.367.000	45.000.000
<b>TOTAL GÉNÉRAL ...</b>	58.820.260.093	55.266.146.737	54.044.517.393	52.694.659.135	51.968.476.657

Ainsi qu'il se voit par ce tableau, la dette flottante extérieure a totalement disparu; quant à la dette flottante intérieure, il n'en subsiste plus que les bons Eupen-Malmedy échéant à la fin de cette année et pour lesquels un crédit de 45 millions est prévu au budget de 1930.

*On peut donc affirmer qu'à ce jour la Belgique ne connaît plus de dette flottante.*

En ce qui concerne la dette à moyen terme, si l'on fait abstraction de la créance de la Banque Nationale du chef de la reprise des marks dont il va être parlé,

il ne reste plus que les bons décennaux remboursables en octobre 1932.

On trouvera par ailleurs le texte de la convention intervenue entre l'institut d'émission et le ministère des Finances, organisant le remboursement graduel de la dette de l'Etat envers la banque nationale.

Au cours de son exposé, le gouvernement marque son intention de libérer la dette envers le gouvernement des Etats-Unis par le produit des versements de l'Allemagne. A ce sujet, il s'exprime comme suit:

« La dette envers le gouvernement des Etats-Unis

s'élève approximativement à 14 milliards et demi. Si nous la mentionnons spécialement, c'est pour observer qu'en fait cette dette ne constitue pas une charge sans contre-partie, puisque son remboursement est mis par le plan Young en concordance avec les versements de l'Allemagne. Aussi bien trouve-t-elle chaque année au budget des Voies et Moyens sa couverture dans les recettes compensatoires.

» Cette dernière constatation permet d'affirmer que, dans les réalités, le capital effectif de notre Dette publique ne dépasse pas à ce jour 37 milliards et demi de francs (51.968 — 14.500). »

Si l'on se reporte à la situation d'avant-guerre, on constate que la dette actuelle, réduite en francs de 1914, ne présente pas une importance excessive.

Il faut d'ailleurs reconnaître qu'une forte progression des amortissements est prévue, les dotations atteignant actuellement 790 millions par an, alors qu'avant-guerre, les dotations d'amortissement ne dépassaient pas 29 millions, soit, en francs actuels, 203 millions.

Le tableau ci-après indique, pour une période de trente ans, et par intervalles de cinq ans, la réduction qu'opéreront progressivement les amortissements prévus, abstraction faite, bien entendu, des émissions nouvelles et des opérations éventuelles de conversion.

	Dettes intérieures	Dettes extérieures	TOTAL
	(en millions de francs)		
31 décembre 1931 ...	25.808	25.359	51.167
31 décembre 1935 ...	23.881	22.923	46.804
31 décembre 1940 ...	21.529	19.893	41.422
31 décembre 1945 ...	18.685	17.276	35.961
31 décembre 1950 ...	15.881	14.514	30.395
31 décembre 1955 ...	13.003	11.210	24.213
31 décembre 1960 ...	10.873	8.920	19.793

« Il y a lieu d'observer, en outre, que les dotations d'amortissement versées contractuellement chez les banquiers étrangers et non utilisées par suite de l'élévation des cours au-dessus du taux de remboursement, permettront d'amortir, aux taux de remboursement fixés par les contrats, un capital de 145 millions. De même, la réserve spéciale, constituée en vue de l'amortissement ultérieur de l'emprunt 6 1/2 p. c. de 30 millions de dollars, s'élève à 4.339.200 dollars, somme permettant de rembourser anticipativement, à partir de 1939, au taux de 105 p. c., un capital nominal de 4.132.000 dollars, dont la contre-valeur ressort à 148 millions de francs. »

Il y a là des amortissements virtuels qui ne sont pas à négliger.

Du 1<sup>er</sup> octobre 1929 au 30 septembre 1930, les modifications suivantes sont intervenues dans la composition de la dette :

NATURE DES DETTES	Situation au 30 septembre		Comparaison	
	1929 (1)	1930 (1)	Augmentations	Diminutions
<b>I. Dette intérieure :</b>				
a) Consolidée .....	22.031.000.000	23.454.000.000	1.423.000.000	—
b) Flottante et à moyen terme :				
Bons décennaux 1932 .....	770.000.000	770.000.000	—	—
Bons Eupen-Malmédy 1930 .....	45.000.000	45.000.000	—	—
Autres Bons du Trésor .....	536.000.000	—	—	536.000.000
Avances de la Banque Nationale .....	1.550.000.000	1.465.000.000	—	85.000.000
	<b>24.932.000.000</b>	<b>25.734.000.000</b>	<b>1.423.000.000</b>	<b>621.000.000</b>
		Augmentation :	802.000.000	
<b>II. Dette extérieure :</b>				
Consolidée .....	27.763.000.000	26.235.000.000	—	1.528.000.000
		Diminution :	1.528.000.000	
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX .....</b>	<b>52.695.000.000</b>	<b>51.969.000.000</b>		<b>726.000.000</b>
		Diminution :	726.000.000	

(1) Non compris les avoirs des particuliers en comptes chèques postaux, ni les montants des livrets de dotations des combattants.

Ce tableau montre qu'au cours de la période envisagée, le capital de la dette s'est réduit de 726 millions.

La place nous manque pour entrer dans le détail des diminutions et des augmentations; on notera cependant, parmi les diminutions, le remboursement anticipatif du solde de l'emprunt 7,5 p. c. de 50 millions de dollars; le solde de cet emprunt s'élevait à 1.150 millions de francs,

A ce propos, le ministre des Finances signale qu'il s'agit là d'un premier effort de réduction de la dette extérieure, effort qui ne pourra rester isolé et qui sera répété lorsque les circonstances seront favorables: il y a là une indication intéressante à retenir.

Le chapitre suivant nous donne des détails du plus haut intérêt sur l'œuvre du Fonds d'amortissement.



Le Fonds d'amortissement a effectué, depuis 1926, cinq catégories principales d'opérations :

1° Il a assumé l'amortissement de la dette consolidée, directe et indirecte, intérieure et extérieure, au moyen des dotations ordinaires figurant au Budget de la Dette publique ;

2° Il a reçu les diverses ressources spéciales que la loi du 7 juin 1926 lui attribuait et notamment celles provenant des impôts spéciaux levés en vue de constituer sa dotation extraordinaire, et les a appliquées à due concurrence à l'amortissement de la dette suivant le plan arrêté à cet effet par le gouvernement, sur la proposition du Conseil d'administration de l'institution ;

3° Il a utilisé le produit du placement d'actions privilégiées de la Société nationale des Chemins de fer belges, conformément à l'article 11 de la loi du 23 juillet 1926, pour l'amortissement de la dette flottante et diverses opérations sur la dette consolidée ;

4° Il a poursuivi, selon le vœu de l'article 16 de la loi du 24 juillet 1927, la constitution de la réserve productive à former par le placement des dotations d'amortissement momentanément inutilisées de l'emprunt 6,5 p. c. émis aux Etats-Unis en 1924 ;

5° Il a effectué, par application des deux lois du 12 juin 1930, l'amortissement anticipé de l'emprunt 7,5 p. c. émis aux Etats-Unis en 1920, avec le concours du Trésor et du Fonds monétaire ; il a assumé, par son Comité permanent, la surveillance de ce nouvel organisme.

#### 1° Dette consolidée.

Le Fonds d'amortissement gère les dotations de tous les emprunts de l'Etat, sauf de ceux qui constituent une dette vis-à-vis d'Etats étrangers et non pas de porteurs privés.

Du 1<sup>er</sup> juillet 1926 au 30 septembre 1930, les amortissements effectués au moyen des dotations ordinaires ont porté sur 1.646 millions en capital, se répartissant comme suit :

Nature de la dette	Du 1 <sup>er</sup> juill. 1926 au 31 déc. 1929 (millions)	Du 1 <sup>er</sup> janv. au 30 sept. 1930 (millions)	TOTAL (millions)
Dette intérieure ...	397	104	501
Dette extérieure ...	1.031	114	1.145
	1.428	218	1.646

A cet amortissement ordinaire de 1.646 millions, il faut ajouter l'amortissement extraordinaire effectué sur le 7,5 p. c. américain, soit 1.089 millions faisant un total général de 2.735 millions.

#### 2° Dette flottante.

Les amortissements sur la dette flottante ont été effectués au moyen des ressources spéciales ci-après :

a) *Produits d'aliénations extraordinaires d'immeubles domaniaux*. Cette source de recettes a produit fr. 124.344.655,20 ;

b) *Legs et contributions volontaires*. L'ensemble des recettes de cette nature s'est élevé, depuis la création du Fonds, à fr. 4.024.023,76 ;

c) *Dotation extraordinaire*. L'article 4 de la loi organique du Fonds d'amortissement lui attribuait une « dotation extraordinaire » de 1.500.000.000 de francs minimum correspondant au rendement approximatif à provenir des suppléments temporaires d'impôts et de taxes décrétés dans ce but.

A la fin de 1927, le législateur a substitué à ce régime le principe d'un prélèvement forfaitaire au profit du Fonds d'amortissement sur le produit effectif des impôts spéciaux.

Ce prélèvement a été fixé pour 1928 à 1.200 millions à verser par tranches mensuelles ; il a été maintenu au même chiffre pour 1929.

Du 1<sup>er</sup> juillet 1926 au 31 décembre 1929, les impôts spéciaux avaient procuré au Fonds d'amortissement, pour sa part, fr. 4.856.571.429,50.

La dotation extraordinaire a été supprimée par la loi du 31 décembre 1929.

Les recettes extraordinaires encaissées par le Fonds d'amortissement sous les trois rubriques qui viennent d'être indiquées et auxquelles il y a lieu d'ajouter le produit net de l'émission contre espèces des actions privilégiées de la Société nationale des Chemins de fer belges, soit fr. 699.801.868,61, ont servi à l'exécution du plan d'amortissement arrêté par le gouvernement sur la proposition du Conseil d'administration.

Conformément à ce plan, le Fonds d'amortissement a amorti, du 1<sup>er</sup> juillet 1926 au 31 décembre 1929, 5.518 millions.

Faisant le total des amortissements pratiqués par le Fonds d'amortissement du 1<sup>er</sup> juillet 1926 au 30 septembre 1930, on arrive au chiffre de 8.253 millions :

a) Dette consolidée intérieure . . . . .	fr. 501
Dette consolidée extérieure . . . . .	2.234
	2.735
b) Dette flottante . . . . .	5.518
TOTAL . . . . .	fr. 8.253

Au 30 septembre 1930, le Fonds d'amortissement détenait 282 millions représentant le solde des dotations des emprunts émis à l'étranger et 31 millions représentant le solde des dotations des emprunts intérieurs ; ces sommes doivent être employées soit au paiement de titres appelés au remboursement par tirages au sort, mais non encore présentés à l'encaissement, soit à des rachats en Bourse, conformément aux lois et contrats d'emprunts.

Si la dette publique n'est proportionnellement pas plus importante qu'avant-guerre, il faut reconnaître que la charge des intérêts et des amortissements se fait sentir plus lourdement à l'heure actuelle ; ce problème préoccupe visiblement l'administration des Finances :

« Dès la conclusion de la paix, les besoins mondiaux de crédits ont fait monter très rapidement le taux du loyer de l'argent ; d'autre part, les prêteurs ont exigé

le remboursement de leur créance dans un délai beaucoup plus court que le délai normal d'avant-guerre, et cette circonstance nous a contraints à prévoir des dotations d'amortissement beaucoup plus lourdes qu'antérieurement.

» C'est ainsi qu'en 1914, pour un capital de 4.981 millions, la charge d'intérêts et d'amortissements ne représentait qu'une dépense budgétaire de 177 millions, soit 1.240 millions de francs actuels. La rémunération et l'extinction du capital actuel nécessitent, au budget de l'exercice 1931, un ensemble de crédits dont le total ressort à 2.900 millions de francs. Le coefficient d'augmentation de cette charge est donc de 2,35. »

Le gouvernement est d'ailleurs décidé, et il le répète à plusieurs reprises, à s'engager dans la voie des conversions. L'exposé général du budget rappelle les nombreuses mesures qui ont été prises en faveur d'un allègement des charges fiscales, tant dans le domaine des emprunts directs que dans celui des emprunts indirects.

Il ne nous est pas possible de nous étendre longuement sur cette question; quoi qu'il en soit, les dégrèvements atteignent 1.600 millions; ils s'élèvent au total, depuis 1926, à 2.489 millions.

D'autre part, on constate le développement des dépenses pour les œuvres d'assistance et de prévoyance sociales. La place nous manque également pour entrer dans le détail de ces charges, qui sont surtout constituées par des majorations de pensions de retraite, des avantages aux mutualités, maternelles, etc.

Une assez lourde charge résulte de la revalorisation de la dette de la nation envers les anciens combattants et leurs ayants droit; les pensions d'invalidité, la rente des chevrons de front, la pension des veuves et orphelins, les allocations aux ascendants, ont été fortement majorées et ce n'est que dans bon nombre d'années que cette charge commencera à diminuer sérieusement.

Les dépenses administratives de l'Etat sont également en augmentation.

BUDGETS	Crédits votés pour 1930 (y compris les crédits supplémentaires)	Crédits proposés pour l'exercice 1931	DIFFÉRENCES	
			Augmentations	Diminutions
Dotations .....	42.492.073,—	41.828.722,—	—	633.351,—
Justice .....	356.062.386,—	355.456.532,—	—	605.854,—
Affaires étrangères .....	99.070.316,70	94.523.816,70	—	4.546.500,—
Intérieur et Hygiène .....	180.063.961,—	142.615.332,—	—	37.448.629,—
Sciences et Arts .....	1.073.481.794,20	1.086.975.683,20	13.493.889,—	—
Agriculture .....	89.945.939,—	86.634.112,—	—	3.311.827,—
Travaux publics .....	510.566.512,—	484.581.200,—	—	25.985.312,—
Industrie, Travail et Prévoyance sociale	692.062.048,—	915.249.798,—	223.187.750,—	—
Colonies .....	13.470.130,—	13.963.171,—	493.041,—	—
Défense nationale .....	1.252.261.121,—	1.205.579.904,—	—	46.681.217,—
Gendarmerie .....	150.216.111,—	144.443.738,—	—	5.772.373,—
Finances .....	393.964.947,—	395.469.256,—	1.504.309,—	—
<b>TOTAUX .....</b>	<b>4.853.657.338,90</b>	<b>4.967.321.264,90</b>	<b>238.678.989,—</b>	<b>125.015.063,—</b>

Augmentation : 113.663.926,—

« La comparaison des prévisions de dépenses de 1931 avec les dépenses afférentes aux trois derniers exercices souligne la progression des dépenses publiques : de 3.494 millions en 1928, les dépenses d'administration se sont élevées en 1929 à 4.184 millions, pour atteindre 4.853 millions en 1930 et, enfin, 4.967 millions en 1931. En trois années donc, les budgets des divers départements se sont accrus dans la proportion de 40 p. c. environ.

Si nous élargissons la comparaison et si nous nous en reportons à la situation d'avant-guerre, nous constatons que les dépenses des services publics s'élevaient (chemins de fer non compris) pour 1912 à 267 millions, et pour 1913 à 263 millions, ce qui, traduit en francs d'aujourd'hui, représente une dépense respective de 1.870 et de 1.840 millions. La dépense s'est donc accrue de plus de deux fois et demie comparativement au chiffre d'avant-guerre.

Ainsi donc, la Belgique, à l'exemple des grands États européens, voit s'alourdir chaque année davantage le poids de ses dépenses publiques. Aussi long-

temps que cette augmentation de charges se trouvait contrebalancée par des augmentations parallèles de recettes, on pouvait ne pas s'en inquiéter. Mais aujourd'hui, à peine de compromettre son équilibre, le pays doit, non seulement s'interdire de les aggraver, mais il doit tendre de tous ses efforts à les alléger. C'est dans cet esprit qu'ont été examinées les propositions budgétaires. »

Parmi les causes d'augmentation des dépenses publiques, il faut citer : la péréquation des traitements, salaires et pensions, celle des pensions d'ancienneté.

Le tableau ci-après marque le rythme suivant lequel les dépenses qu'entraînent toutes ces allocations viagères se sont accrues :

Budget de l'exercice 1926.....	fr.	738.860.000
Id. 1927.....	»	1.241.390.000
Id. 1928.....	»	1.265.940.000
Id. 1929.....	»	1.562.160.000
Id. 1930.....	»	1.649.700.000
Id. 1931.....	»	2.151.730.000

Pour légitimes qu'elles soient, le service des pensions en général n'en constitue pas moins une charge impro-

ductive qui pèse et pèsera très lourdement sur notre économie. A elle seule, elle absorbe plus du quart des recettes fiscales.

La charge des grands travaux publics a également subi une forte augmentation. Si on totalise les sommes versées au Fonds des Grands Travaux et au Fonds national des Routes, on trouve :

179 millions en 1926 ;  
230 millions en 1927 ;  
390 millions en 1928 ;  
577 millions en 1929 ;  
711 millions en 1930.

« Grâce à une prospérité exceptionnelle et à l'appoint des recettes de réparation, la charge de ces crédits a pu, pendant ces dernières années, être entièrement couverte sans recours à l'emprunt. Le patrimoine collectif s'en est donc trouvé augmenté, *sans contre-partie de dette.*

La liquidation des indemnités pour dommages de guerre entre en 1931 dans sa phase finale.

A cette occasion, il est utile de rappeler succinctement l'effort immense qu'a dû accomplir la Belgique pour réparer tous les désastres accumulés sur son territoire. En dehors de la réparation des dévastations occasionnées au domaine de l'Etat, et dont les départements intéressés ont accompli la réparation, les services spéciaux des dommages de guerre ont eu à assurer la reconstruction de quelque 100.000 immeubles détruits ou endommagés, et la remise en état de 90.000 hectares de terres.

Parmi ces 100.000 immeubles détruits, on compte : 140 maisons communales, 237 églises, 392 écoles et 412 immeubles communaux. En ce qui concerne les établissements industriels, on peut estimer à 9.300 le nombre d'usines détruites ou pillées, et, pour donner à l'activité industrielle son plein essor, il a fallu reconstituer 56.000 km. de routes, 2.400 km. de voies ferrées et 1.560 km. de voies navigables, avec un ensemble de 9.000 ouvrages d'art.

Indépendamment du coût de la restauration du domaine national, la réparation des dommages aux biens privés a donné lieu au paiement d'un total d'indemnités de 10 milliards, auquel il faut ajouter les dépenses faites directement par l'Office des Régions dévastées et qui sont de l'ordre de 1 milliard et demi.

Quant aux indemnités liquidées aux victimes civiles de la guerre et à leurs ayants droit, elles atteindront à la fin de l'année 1930 le total de 1 milliard 75 millions de francs.

Il s'ensuit que les indemnités pour dommages aux biens et aux personnes civiles dépassent 12 milliards et demi de francs.

En 1928, après quatre années d'application du plan Dawes, s'est affirmée la nécessité de donner au problème des Réparations une solution complète et définitive. D'accord avec l'Allemagne, les cinq puissances les plus intéressées à ce problème ont institué un Comité d'experts financiers dont les travaux ont donné naissance au plan Young.

Alors que le plan Dawes avait laissé sans solution la fixation de la dette totale de l'Allemagne et qu'il soumettait celle-ci à des contrôles d'ordre politique, le nouveau plan a fixé la dette de l'Allemagne au paiement de 37 annuités moyennes de 1.988.800.000 marks et 22 annuités égales aux dettes interalliées envers les Etats-Unis ; il a libéré l'Allemagne de tout contrôle, mais a institué une garantie de paiement par la commercialisation d'une dette à laquelle le Traité de Versailles avait donné le caractère d'une dette publique.

Pour la Belgique, le plan a eu comme corollaire un accord spécial avec le Reich, mettant fin à la controverse sur le remboursement des marks, et qui assure le versement inconditionnel de 37 annuités moyennes de 20.4 millions de marks.

Les accords de La Haye du mois de janvier 1930, qui ont approuvé le plan Young et fixé définitivement la part de la Belgique, dans les annuités de réparation, à 37 annuités moyennes de 115,5 millions de marks, ont eu, en outre, pour conséquence, de libérer dès à présent le produit de la liquidation des biens allemands séquestrés.

D'après l'article 297, litt. H, du Traité de Versailles, et l'accord de Paris du 14 janvier 1925, relatif à la répartition des annuités du plan Dawes, le produit net de la liquidation des biens des ressortissants allemands placés sous séquestre devait servir en ordre principal :

- a) A rembourser aux ressortissants belges le produit des liquidations de leurs biens en Allemagne ;
- b) A régler toutes les sommes que l'Allemagne aurait eu à payer par application des sections III, IV, V, VI de la partie X du traité.

C'est pour permettre à l'Etat de satisfaire à ces obligations que des crédits ont été inscrits chaque année au Budget pour Ordre.

Le solde disponible devait, aux termes des articles 243 et 297, litt. II, du traité, être porté au crédit de l'Allemagne, au titre de ses obligations de réparation ; ce n'était donc qu'à la clôture des comptes avec l'Allemagne que l'on pouvait disposer de ce solde.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui : en vertu de la convention du 16 janvier 1930, la Belgique est dispensée de rendre compte à l'Allemagne du solde disponible du produit des séquestres ; elle est autorisée par conséquent à disposer de ce solde au profit de l'Etat.

Il n'a pas été possible de déterminer jusqu'ici la somme exacte qui reviendra de ce chef au Trésor, puisque certains paiements restent à faire en exécution des dispositions susvisées, que des procès sont encore en cours à ce sujet devant le Tribunal arbitral mixte, que les comptes des séquestres ne sont pas tous clôturés, que des contestations sont soumises aux tribunaux à propos des séquestrations et que les fonds nécessaires doivent être réservés pour liquider au moment opportun les sommes revenant aux successibles belges par application de l'article II de l'arrêté-loi du 21 septembre 1926 modifiant l'article 18 de la loi du 17 novembre 1921.

Mais il est dès à présent certain qu'en toute hypothèse une somme de 500 millions au moins peut être considérée comme définitivement disponible. Il convient de l'inscrire parmi les ressources de l'Etat.

Les opérations en cours continueront à être rattachées au Budget pour Ordre.

Soulignons cependant que la recette de 500 millions de francs constitue une recette exceptionnelle dont bénéficiera seul l'exercice 1931. »

Les recettes budgétaires se présentent assez mal, par suite de la crise qui atteint la plupart des branches de l'activité économique.

« Dans la fixation des prévisions de recettes d'impôt qui ont servi de base au budget de 1930, il avait été tenu compte à la fois d'un certain ralentissement qui se manifestait déjà dans le mouvement des affaires et des dégrèvements à résulter des projets de loi qui accompagnaient le dépôt du dit budget.

De fait, et en dehors des impôts directs dont la perception s'effectue plutôt au cours du second semestre de l'année, les recettes d'impôt opérées au cours des six premiers mois de l'année 1930, vérifient dans leur ensemble les prévisions budgétaires. Celles-ci correspondent à 442 millions par mois. Or, les recettes opérées par l'administration de l'Enregistrement et par celles des Douanes et Accises ont atteint, savoir :

En janvier . . . . .	476 millions.
En février . . . . .	434 millions.
En mars . . . . .	471 millions.
En avril . . . . .	470 millions.
En mai . . . . .	489 millions.
En juin . . . . .	423 millions.

Si la situation économique s'était maintenue telle qu'elle se présentait au début de l'exercice 1930, celui-ci, malgré les dégrèvements supplémentaires votés par les Chambres au cours de la discussion des projets fiscaux, se serait soldé par un excédent appréciable.

L'accentuation de la crise qui a marqué le début du printemps de cette année et la dépréciation des matières imposables qui en a été le corollaire, ont déterminé un fléchissement des recettes, spécialement dans le groupe des impôts d'enregistrement et de timbre, impôts qui traduisent directement le mouvement des affaires et des valeurs. Ce fléchissement est caractéristique dans le cadre des droits d'enregistrement proprement dits, sur lesquels cependant n'ont été opérés que des dégrèvements insignifiants.

Il est intéressant à cet égard de comparer les recettes des droits d'enregistrement opérées de mois en mois en 1929 et celles effectuées pendant les mois correspondants de 1930 :

(En millions de francs)	Recettes de 1929	Recettes de 1930
Avril . . . . .	85	65
Mai . . . . .	100	61
Juin . . . . .	82	53
Juillet . . . . .	81	51
Août . . . . .	74	42
Septembre . . . . .	62	41

La taxe de transmission ayant été réduite dès le 1<sup>er</sup> janvier 1930 de 2 à 1 p. c., l'administration escomptait de ce chef une diminution de recettes d'environ 700 millions pour une année. A cette diminution devait s'ajouter celle résultant des dégrèvements accordés spécialement sur certains articles. La réduction totale prévue s'élevait à 770 millions, soit 65 millions en moyenne par mois. Les chiffres qui suivent montrent que le déchet réel est beaucoup plus important, surtout depuis le mois de juillet dernier.

#### Recettes réelles.

	Recettes réelles		Diminution (en millions)
	de 1929 (en millions)	de 1930 (en millions)	
Janvier . . . . .	238,4	176,5	61,9
Février . . . . .	185,9	144,4	41,5
Mars . . . . .	253,3	168,9	84,4
Avril . . . . .	231,-	154,2	76,8
Mai . . . . .	212,9	140,6	72,3
Juin . . . . .	208,7	136,3	72,4
Juillet . . . . .	218,-	132,8	85,2
Août . . . . .	229,3	122,9	106,4
Septembre . . . . .	228,1	143,3	84,8

Cette décroissance n'est pas particulière à la Belgique. Elle est l'effet d'une crise mondiale. Si nous observons la situation en France — pays que la crise a le plus épargné jusqu'à présent — nous constatons de même un fléchissement sensible du rendement de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

En ce qui concerne les droits de succession, les recettes opérées au cours des neuf premiers mois de l'année 1930 dépassent notablement les prévisions budgétaires, mais ces recettes se rapportent presque entièrement à des successions ouvertes avant le 1<sup>er</sup> janvier 1930, date à partir de laquelle s'appliquent les dégrèvements. En dehors de ceux-ci, la dépréciation qui atteint toutes les valeurs ne peut manquer d'avoir des répercussions sur le rendement de cet impôt. Quant aux droits de douane et d'accise, ils sont plutôt en augmentation, ainsi qu'en témoignent les chiffres ci-après :

Recette réelle	Année 1929	Année 1930
	(en millions de francs)	
Janvier . . . . .	150,8	175,5
Février . . . . .	153,1	191,6
Mars . . . . .	193,5	194,4
Avril . . . . .	192,-	212,5
Mai . . . . .	196,1	199,5
Juin . . . . .	189,2	192,7
Juillet . . . . .	186,6	191,6
Août . . . . .	213,3	189,-
Septembre . . . . .	192,5	195,2

La résistance des recettes des douanes et accises aux effets de la crise procède principalement du fait que ces impôts sont, d'une façon presque générale, des droits spécifiques influencés uniquement par le volume des produits importés ou consommés.

En ce qui concerne le chiffre des recouvrements opérés jusqu'à présent dans le domaine des impôts directs, il est dépourvu de signification. On sait, en effet, que la partie de ces impôts qui comporte la confection des rôles se perçoit toujours avec un certain retard. Il en a été surtout ainsi en 1930 en raison des mesures que comportait l'application de la nouvelle législation fiscale.

Quoi qu'il en soit, de l'exposé qui précède se dégage nettement cette conclusion : c'est que la période des opulentes plus-values de recettes est désormais close.

A raison de ce fait, une grande prudence a présidé à l'établissement des prévisions de recettes fiscales pour 1931. Mais la prudence n'impose pas un pessimisme que les circonstances ne justifient d'ailleurs pas. Le Gouvernement a, en effet, de bonnes raisons de croire qu'après la période de réaction dont souffrent actuellement les affaires, se produira un mouvement de reprise dont notre pays — qui fut un des derniers à ressentir la crise — sera un des premiers à bénéficier.

Dans le domaine des impôts directs, les prévisions de recettes ne sont pas, malgré la diminution et même la disparition de certaines matières imposables, sensiblement différentes de celle de l'année 1930.

Les considérations ci-après justifient ces prévisions. Les dégrèvements réalisés en matière d'*impôt foncier* ne sont pas très considérables. Le sacrifice qui en résulte se trouve, en fait, amplement compensé par l'extension de base imposable résultant de l'important mouvement de reprise constaté en ces dernières années dans la construction. Une prévision de 400 millions peut donc être maintenue. Dans l'avenir, la péréquation définitive des revenus cadastraux assurera un important supplément de recettes.

En matière de *taxe mobilière*, s'il est vrai que le pourcentage de bénéfices distribués s'annonce en régression, et que la base de cet impôt se voit réduite du montant des revenus des capitaux investis par les industriels et les commerçants dans leurs propres entreprises, par contre, des compensations peuvent être escomptées du fait des nombreuses augmentations de capital réalisées depuis 1928, et qui commencent à produire leurs effets sur le montant des dividendes. La prévision de 925 millions tient compte de ces divers éléments.

En ce qui concerne la *taxe professionnelle*, la perte de revenu qui affecte certaines professions se trouve également neutralisée par divers facteurs : d'une part, la base imposable de cet impôt s'enrichit du montant des revenus des capitaux investis; d'autre part, les dégrèvements opérés ne concernent guère que les petits et moyens revenus; les gros revenus professionnels n'en bénéficient que dans une très petite mesure; enfin, l'augmentation des traitements et des salaires accordée au début de 1930 — et qui reste maintenue — fournit à la taxe professionnelle une large matière imposable. C'est pourquoi le projet de budget maintient une prévision de rendement de 855 millions comme pour 1930.

Quant à l'*impôt complémentaire*, il repose en majeure partie sur des éléments stables et son rendement ne

sera pas affecté par la crise actuelle, comme l'eût été l'ancienne supertaxe; dans la situation économique du moment, la substitution de l'impôt indiciaire à l'ancienne supertaxe constitue, sans contredit, une réforme avantageuse pour le Trésor. Dans les prévisions pour 1931, le Gouvernement se conforme à la déclaration qu'il a faite touchant le rendement qui serait exigé de l'impôt complémentaire, soit 300 millions.

L'article « Recettes diverses » enregistre une plus-value notable due au fait que les recouvrements à opérer sur exercices clos s'annoncent particulièrement importants en 1931.

Au compartiment des douanes et accises, les faits acquis à ce jour autorisent une prévision en plus-value de plus de 100 millions.

Par contre, dans le domaine des droits d'enregistrement, de timbre et taxes assimilées, la prévision budgétaire est de 612 millions inférieure à celle de 1930. »

L'augmentation des dépenses et la diminution probable des recettes mettent le gouvernement en face du grave problème de l'équilibre budgétaire. Diminution des recettes due à la coïncidence de la crise et des dégrèvements consentis, d'une part, augmentation des dépenses d'autre part, tels sont, nous dit le Ministre des Finances, « les deux termes du problème budgétaire dont la solution doit être recherchée ».

Le gouvernement marque son intention de ne pas ralentir l'exécution de grands travaux et il se propose d'assurer l'équilibre budgétaire par la conjonction des trois mesures suivantes :

a) Effort exceptionnel de compression des dépenses publiques;

b) Prise en recette budgétaire du produit de la liquidation des biens séquestrés, libéré par les accords de La Haye;

c) Retour au régime qui permet de couvrir par l'emprunt les dépenses qui contribuent à accroître le patrimoine productif de la Nation.

La compression des dépenses d'administration s'élève à 102 millions et, en outre, le Ministère des Finances est arrivé à comprimer de plus de 800 millions les propositions initialement présentées par les Départements.

Nous n'insisterons pas sur la prise en recette budgétaire du produit de la liquidation des biens séquestrés libéré par les accords de La Haye. Comme le dit le Ministre des Finances, cette mesure ne vaut que pour un an et le budget de 1932 s'en trouvera privé; même, le budget de 1931 est, sous ce rapport, un budget de transition.

Revenons à présent au problème de l'emprunt. Le Ministre annonce dans les termes suivants son intention d'y recourir :

« La Belgique s'est trouvée, au cours de ces dernières années, en mesure de supporter d'importantes dépenses d'outillage sans recourir à l'emprunt. Mais aujourd'hui elle se trouve placée devant une charge de pensions de plus de deux milliards. Cette aggravation de charge justifie une modification importante dans l'orientation de sa politique financière.

» Ainsi que nous l'avons observé déjà, la charge des pensions de guerre, à raison tant de son importance exceptionnelle que de son origine et de son caractère anormal, se place tout naturellement au Budget des Réparations. La recette de 574 millions à prélever en vertu du plan Young en est la contre-partie logique. Cette recette se trouve, de ce fait, intégralement absorbée. Le Gouvernement est ainsi amené à vous proposer de reprendre la tradition de jadis, c'est-à-dire de couvrir par l'emprunt des dépenses d'équipement.

» Le recours à l'emprunt ne constitue aucune contravention aux règles d'une bonne gestion financière. Il est évident, en effet, que des dépenses de premier établissement ne peuvent normalement constituer une charge du Budget ordinaire. La politique d'emprunt en cette matière est absolument normale et indiquée. Elle s'appuie sur l'enseignement des premières autorités qui honorent la science des finances publiques, et, avant la guerre, le Gouvernement n'avait cessé de l'appliquer. Observons, au surplus que, comme il se

verra plus loin, l'emprunt qui pourrait être envisagé est sensiblement inférieur à l'amortissement normal de notre dette, lequel atteint près de 800 millions. Cependant le retour à l'ancienne politique est une raison de plus pour ne pas se départir de la règle consistant à ne porter au Budget extraordinaire que des dépenses qui enrichissent effectivement notre outillage national.

» C'est à ce système que le Gouvernement vous propose de recourir pour 1931. »

Par la suite, un communiqué du Conseil des Ministres a informé l'opinion publique que le Gouvernement avait l'intention d'émettre un emprunt destiné à faire face au déficit de 620 millions et à procéder jusqu'à concurrence de 700 millions à la conversion de l'emprunt de consolidation 8 p. c., dont la charge est particulièrement onéreuse pour le pays.

Une partie de l'emprunt actuellement à l'étude sera émise à l'étranger, mais la plus grosse part le sera en Belgique.

## LA CONVENTION AU SUJET DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE DE L'ETAT ENVERS LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

Le 17 octobre dernier, la Banque Nationale de Belgique et l'Etat ont passé une convention relative au remboursement en dix-huit annuités du solde de la dette de l'Etat envers l'Institut d'émission. Cette convention va être soumise au vote du Parlement; on trouvera ci-dessous le texte du projet de loi portant ratification de cette convention.

« Vu l'article 5 de la Convention du 18 octobre 1926, approuvée par arrêté-loi du 25 octobre 1926, aux termes duquel, si un arrangement relatif à la reprise des marks intervient entre l'Etat belge et le Reich allemand avant que soit apuré le solde de la dette envers la Banque Nationale, une convention sera conclue entre le Gouvernement et la Banque pour régler le mode de remboursement de ce solde;

» Vu l'accord intervenu, le 13 juillet 1929, entre l'Allemagne et la Belgique;

» Considérant que les dettes de l'Etat envers la Banque ont été réduites à 2 milliards de francs, conformément à l'article 2 de l'arrêté-loi du 25 octobre 1926 relatif à la stabilisation monétaire, et que, par application de l'article 4 du même arrêté-loi, le Fonds d'amortissement de la Dette publique a effectué au profit de la Banque, des remboursements qui atteignent, en principal, 510 millions de francs au 31 décembre 1929;

» Considérant que, d'accord avec la Banque, ces paiements, fixés à 20 millions de francs par mois, tout en donnant lieu à l'annulation à due concurrence des Bons du Trésor détenus par la Banque en représentation de la dette de l'Etat, ont été versés à un fonds spécial dont les revenus accroissaient au principal; mais qu'à la suite des modifications apportées à la dotation du Fonds d'amortissement par la loi du 31 décembre 1929 ces paiements n'ont plus été continués après le 1<sup>er</sup> janvier 1930;

» Considérant que les charges des emprunts dont le produit a été affecté aux remboursements à valoir sur cette créance au cours des années 1920 à 1926, dépassent sensiblement le montant des annuités que l'Allemagne s'est engagée à payer à la Belgique en vertu de l'accord du 13 juillet 1929;

» Considérant qu'afin de réaliser l'extinction de la dette envers la Banque selon la mesure des possibilités budgétaires, il convient de répartir les remboursements sur une durée assez longue et de les graduer, en fonction des allègements à résulter de la réduction progressive de la charge des dettes extérieures;

» L'Etat belge, représenté par le Ministre des Finances, et la Banque Nationale de Belgique, représentée

par son Gouverneur, à ce autorisé par délibération du Conseil général,

Ont convenu ce qui suit :

» Article premier. — Le Fonds spécial, créé par arrangement du 25 janvier 1928 entre l'Etat et la Banque Nationale est supprimé. Son avoir est transféré, valeur 25 décembre 1929, à la Banque Nationale, qui l'appliquera à la réduction définitive, à due concurrence, de la dette de l'Etat.

» Ce transfert est exonéré de toutes taxes et impositions.

» L'Etat et la Banque Nationale arrêtent à fr. 538.206.616,19 les deniers et valeurs appartenant au Fonds spécial à la date du 25 septembre 1929 et reconnaissent que la dette de l'Etat est réduite, par application de ce qui précède, à fr. 1.461.793.383,81.

» Article 2. — L'Etat apurera le solde de sa dette en dix-huit annuités, savoir :

1931	. . . . . fr.	21.793.383,81
1932	. . . . .	30.000.000,—
1933	. . . . .	40.000.000,—
1934	. . . . .	50.000.000,—
1935	. . . . .	60.000.000,—
1936	. . . . .	70.000.000,—
1937	. . . . .	70.000.000,—
1938	. . . . .	70.000.000,—
1939	. . . . .	75.000.000,—
1940	. . . . .	75.000.000,—
1941	. . . . .	75.000.000,—
1942	. . . . .	160.000.000,—
1943	. . . . .	100.000.000,—
1944	. . . . .	125.000.000,—
1945	. . . . .	125.000.000,—
1946	. . . . .	125.000.000,—
1947	. . . . .	125.000.000,—
1948	. . . . .	125.000.000,—

Total. . . fr. 1.461.793.383,81

» Les titres de ces annuités sont remis à la Banque en échange des Bons du Trésor qu'elle détient actuellement. Le règlement des échéances prévues aura lieu concurremment avec les paiements semestriels que la Banque fait à l'Etat en vertu de ses statuts et de l'article 4 de la Convention du 18 octobre 1926.

» La forme et le montant des titres d'annuités seront fixés par le Ministre des Finances, d'accord avec la Banque. Pour les besoins de la circulation monétaire, la Banque pourra obtenir des coupures en vue de les réescompter ou de les mettre en circulation, les intérêts relatifs à ces opérations étant à sa charge. »

## LE CARTEL DE L'ACIER

On se souvient que nous avons donné, il y a quelques mois, une étude documentaire sur l'évolution des différents cartels européens de la métallurgie lourde.

Il est cependant nécessaire d'établir une révision générale et rapide des événements qui se sont passés depuis lors, les tentatives de l'industrie métallurgique en vue d'arriver à une limitation de production constituant un phénomène économique de très grande importance.

Au cours des dernières semaines, les différents cartels nationaux et internationaux de la métallurgie lourde ont subi, sur le continent, des difficultés telles que l'on a pu croire à l'approche de la ruine du mouvement des syndicats industriels en Europe, tout au moins en ce qui concerne l'industrie métallurgique. Sans aller jusqu'à des appréciations aussi pessimistes, et qui, d'ailleurs, seraient erronées, il est certain que l'action syndicale a été fortement ébranlée au cours de la dernière période. A fin octobre, le Syndicat français des tôles a décidé d'abandonner le contrôle direct sur les tôles fines et moyennes en dessous de 3 millimètres et les producteurs, s'ils restent obligés de signaler tous les ordres reçus, sont complètement libres d'agir sur le marché en ce qui concerne les prix.

Les produits semi-finis, les solives, restent encore en France sous le contrôle syndical, mais les prix intérieurs ont dû être réduits, en ce qui concerne cette production, de sommes allant de 25 francs à 45 francs la tonne. Le Syndicat allemand des tôles minces est en conflit avec les intermédiaires allemands au sujet de la question des prix, le commerce envisageant l'importation de tôles étrangères comme un moyen de pression sur le syndicat.

Contrastant avec les difficultés des syndicats que nous venons de citer, les longues négociations en vue de la réorganisation du Syndicat allemand du fil de fer ont abouti au renouvellement de l'accord pour une nouvelle période de cinq ans. Les efforts, en vue d'amener les quelques dissidents à se joindre au syndicat sont poursuivis avec énergie; les petites entreprises sont rachetées par ce dernier et les quantums de production répartis parmi les membres existants.

Le Syndicat du fer en barres a dû prendre de nouvelles mesures de protection de ses membres. Après avoir réduit les prix de 5 shillings par tonne, par suite d'une décision prise à la réunion de septembre et avoir ramené, par une réduction de 75.000 tonnes, la production du dernier trimestre de l'année à 360.000 tonnes,

le syndicat a décidé une nouvelle réduction des prix à £ 5-2-6 fob Anvers, pour le marché britannique, et à £ 6-15-6 cif Yokohama, pour l'Extrême-Orient.

En juin, les prix correspondants étaient de £ 5-17-6 et de £ 7-7.

Le syndicat a été moins rapidement sensible que le Syndicat de l'acier aux conséquences de la crise mondiale.

C'est le Cartel de l'acier qui est le plus atteint à ce sujet et qui a d'ailleurs essayé le plus vigoureusement de consolider sa position, malgré une réduction constante de la demande d'acier depuis un an. Il y a exactement une année que le cartel avait décidé de réduire sa production de 10 p. c., réduction qui se révéla bientôt insuffisante, au point que la réunion de Liège en septembre a décidé une nouvelle limitation de la production de 15 p. c. Le groupe français n'a pas accepté cette décision et, pour suivre les vues des industriels français, il a été décidé d'accorder aux membres le choix d'une base de calcul établie suivant des méthodes dont nous avons parlé au cours de notre dernier article sur la concentration.

La France et le Luxembourg ont adopté une formule d'après le pourcentage qui leur a été attribué en 1926. L'Allemagne, la Belgique et la Sarre ont préféré se baser sur le quantum de 1930.

La révision des participations dans les syndicats suivant les fluctuations actuelles de la demande d'acier entraînerait une plus grande exactitude d'évaluation que les méthodes adoptées précédemment. La fixation d'une amende de 4 dollars à la tonne sur les productions qui dépassent les participations respectives, constitue le second aspect de la réorganisation du cartel. Ces amendes, comme on le sait, doivent être versées à un fonds de compensation dans lequel pourront puiser les pays qui se trouveront en déficit par rapport à leur quantum officiel. Le paiement des indemnités et des amendes sur cette base ne s'appliquera que durant les mois de novembre et de décembre.

Le groupe français du cartel de l'acier crée des difficultés au sein de celui-ci, par suite de l'attitude de ses délégués, qui ont toujours soutenu que l'industrie lourde française avait pu maintenir un niveau élevé de production uniquement grâce au marché intérieur et qu'elle était, par conséquent, opposée à toute pénalisation pour des dépassements créés en vue de satisfaire aux exigences du marché intérieur.



Les Français suggèrent de n'imposer des amendes que sur les dépassements de contingents d'exportation et de laisser libre la production sur le marché intérieur.

Il y a quelque temps, on avait adopté une solution analogue pour l'Allemagne; en 1927-28, celle-ci jouissant d'une demande intérieure anormale, le cartel lui a permis de diviser son contingentement en deux parties, 72 p. c. réservés au marché intérieur et 28 p. c. à l'exportation. L'amende sur les dépassements du contingent intérieur n'était que de 1 dollar à la tonne, contre 4 dollars à la tonne pour les dépassements à l'exportation.

La France, elle, demande la suppression de l'amende sur le marché intérieur. En outre, ce pays s'est plaint récemment de l'extension de la concurrence sur son marché, concurrence due surtout aux aciéristes belges et allemands, et, malgré la protection que lui assurent ses hauts tarifs douaniers, il a exprimé ses craintes au sujet des possibilités de développement d'une telle concurrence, qui, selon sa thèse, pourrait aller à l'encontre des buts primitifs du cartel.

Les délégués français ont par conséquent négocié un accord pour la limitation de la concurrence étrangère sur leur propre marché et ont déclaré être déjà parvenus à une entente avec les Belges.

Le groupe allemand a entamé des négociations avec des firmes belges afin de réduire également la concurrence belge sur le marché intérieur. Jusqu'à présent, constate le *Statist* du 1<sup>er</sup> novembre, aucun résultat n'a été atteint.

Ces essais d'accords pour la protection réciproque des marchés intérieurs des différents groupes nationaux sont, constate cette revue, d'intéressantes indications de l'effort fait au cours d'une période

difficile en vue d'étendre la sphère d'influence du cartel.

Jusqu'à présent, il existait un accord de ce genre entre l'Allemagne, le Luxembourg et la Lorraine, mais la Belgique n'en avait pas encore fait partie. Les accords réalisés au sujet des amendes sur les dépassements de contingentement favoriseront, dans une certaine mesure, le renouvellement du cartel tout entier. Mais, cependant, il se présente des difficultés comme celle des comptoirs de vente internationaux qui, on se souvient, se sont effondrés dans le courant de l'été dernier, après une carrière courte et malheureuse.

Beaucoup d'industries souhaitent le maintien de ces derniers, basant leur opinion sur le fait que les comptoirs de vente n'ont pas encore pu faire leurs preuves, étant donné la situation du marché. Le renouvellement des agences de vente remettra sur le tapis la question des conditions à faire aux courtiers. On se souvient que le cartel avait essayé d'étendre son contrôle sur la vente au détail des produits de l'acier. Il avait, dans ce but, tracé une liste des courtiers auxquels des ristournes en espèces étaient accordées, suivant leur importance commerciale. Ces arrangements, nous l'avons dit, échouèrent après une courte période d'essai.

Dans l'étude générale de l'industrie belge, il est intéressant de signaler cette opinion du *Statist*:

« Il est significatif que l'industrie belge de l'acier qui, dans le passé, s'est si souvent révélée un obstacle à une collaboration plus étendue sur le continent, est susceptible d'opérer dans l'avenir comme unité nationale, attendu que les négociations se sont poursuivies récemment dans le but d'amener la fusion de certaines entreprises qui, jusqu'à présent, ont été en concurrence. »

---

## LA FUSION DES CHARBONNAGES DU LANCASHIRE

---

La presse a signalé une très importante fusion des charbonnages du Lancashire. Nous croyons utile de donner à nos lecteurs les détails suivants, empruntés à *The Economist* et qui entreront dans l'ensemble de nos études sur la vie économique de la Grande-Bretagne : une réunion de maîtres de charbonnages, tenue à Manchester à la fin d'octobre, a décidé de fusionner tous les charbonnages du Lancashire et du Cheshire. La décision n'est rien de plus qu'un consentement de principe et rien n'est encore effectif. Mais ce n'en est pas moins le développement logique des fusions anté-

rieures, notamment pour ce qui concerne la Wigan Coal Corp et les Manchester Collieries.

Si elle est réalisée sur des bases saines, la nouvelle organisation donnera un contrôle unifié des ventes et de la distribution et évitera des transports inutiles de charbon.

Le projet met en jeu un capital de 20.000.000 de £, 100,000 travailleurs et une extraction normale de 20,000,000 de tonnes. Les entreprises absorbées recevront des actions de la nouvelle compagnie et seront aidées dans la liquidation de leur passif exigible : débits en banque, etc.

## BOURSE DE BRUXELLES

### MARCHE DES CHANGES.

L'activité de notre marché, fort réduite pendant la quinzaine passée, ne s'est guère élargie durant celle-ci. Les besoins du commerce sont peu importants et, d'autre part, la demande pour des placements à l'étranger se ralentit à mesure que l'on approche de la fin de l'année.

A deux ou trois exceptions près, les cours sont restés presque au même point. La livre sterling, qui valait 34,8255 il y a quinze jours, cote actuellement un peu plus de 34,83. Le franc français se trouve autour de 28,1650 contre 28,1550 au début du mois. Le florin répète à une fraction près son cours précédent, savoir 288 1/2 au lieu de 288 9/16. Le reichsmark s'est tenu tantôt au-dessous, tantôt légèrement au delà de 170,90. La lire italienne, après s'être arrêtée plusieurs jours à 37,53, s'inscrit depuis le début de cette semaine à un niveau quelque peu supérieur. Le franc suisse, déjà moins ferme la quinzaine dernière, s'est encore détendu ces jours-ci; il est descendu de 139,13 à 139. Le dollar, entraîné par Londres, était passé entre le 7 et le 18 novembre de 7,1680 à 7,1740, mais actuellement, toujours en sympathie avec Londres, il tend à revenir vers 7,1715. Des trois couronnes scandinaves, seule la couronne suédoise enregistre un changement de tendance. Elle cote aujourd'hui 192,475 contre 192,175 il y a quinze jours. Les devises norvégienne et danoise valent respectivement 191,75 et 191,80 comme précédemment.

L'amélioration de la devise espagnole a été durant cette quinzaine momentanément contrariée. Après être parvenue à toucher sur notre place le 12 courant le cours de 83 et à Londres celui de 42, elle s'est vue brusquement refoulée, au moment des grèves survenues en Espagne, vers 78,90 c/belgas et 44,50 c/£. Mais depuis 24 heures, une réaction sérieuse s'est produite et on cote de part et d'autre 81,10 et 42,90.

En ce qui concerne la tendance des changes livrables à terme, celle de la livre sterling appelle une mention particulière. Selon que les opérations en cette devise se dénouent avant ou après l'échéance de fin d'année, le terme est moins cher ou plus cher que le comptant. Pour un mois, on est acheteur de comptant contre terme avec un déport de 0,015 de belga environ, tandis que pour trois mois, on est vendeur de comptant contre terme avec une prime de 0,016 de belga. Visiblement, dans les deux sens, le marché se préoccupe déjà de préparer sa trésorerie de fin décembre. Le franc français, pour ces deux périodes, subit respectivement un déport de 0,012 et 0,02 de belga pour 100 francs français.

L'argent au jour le jour reste abondant et ne peut être placé à plus de 1 p. c. Quant à l'escompte privé, on cote, plutôt nominalement, 2 1/8 p. c.

Le 21 novembre 1930.

### MARCHE DES TITRES.

#### Comptant.

Le mouvement des transactions au marché du comptant est resté peu important au cours de cette dernière quinzaine.

Néanmoins, on relève au 19 novembre un redressement de la quasi totalité de la cote par rapport au 3.

#### Citons:

**Aux rentes:** 3 p. c. Dette belge 2<sup>e</sup> série, 78-78,50; 5 p. c. Restauration Nationale, 99,25-99,90; 5 p. c. Intérieur à prime, 510-520,50; 5 p. c. Dette belge 1925, 96,60-97,75; 6 p. c. Consolidé 1921, 102,45-102,20; 5 p. c. Dommages de guerre 1922, 261,75-263,50; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 541-539,75.

**Aux assurances et banques:** Assurances Générales sur la Vie, 5600-5000; Banque d'Anvers, 1950-1805; Banque Nationale de Belgique, 3045-2900; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 5225-4575; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 860-832,50; part de réserve Société Générale de Belgique, 7250-6300.

**Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières:** Part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 21625-18025; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 13150-13600; Immobilière Bruxelloise, 3700-4035.

**Aux chemins de fer et canaux:** Action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5150-5100; Société Nationale des Chemins de fer belges, 555-554,50; part de fondateur Congo, 9275-9000; action privilégiée 6 p. c. Katinga, 1080-950; action de jouissance Welkenraedt, 22475-22250.

**Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux:** Action de dividende Bruxellois, 5725-5675; action de dividende Pays de Charleroi, 990-930; 100<sup>e</sup> part de fondateur Rosario, 1455-1340.

**Aux tramways et électricité (Trusts):** Bangkok, 1175-1125; part de fondateur Electricité du Littoral, 3850-3800; part de fondateur Electrorail, 4390-4010; Tientsin, 3080-2710; action ordinaire Sofina, 19350-18500.

**Aux entreprises de gaz et d'électricité:** Action de jouissance Electricité Anversoise, 3575-3450; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 9000-8700; action de dividende Electricité de l'Escaut, 7625-7600; 10<sup>e</sup> part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7300-7400; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9475-9000.

**Aux industries métallurgiques:** Fabrique de Fer de Charleroi, 2325-1975; Forges de Clabecq, 24100-22800; Espérance-Longdoz, 4310-3820; Ougrée-Marihaye, 3360-3300; Forges de la Providence, 9500-8575; Thy-le-Château, 5225-5125.

**Aux charbonnages.** Aiseau-Presle, 4125-4390; Gouffre, 21750-18200; Mariemont et Bascoup, 7225-6650; Mourage, 10575-10275; Sacré-Madame, 4050-4250; Wéristier, 7600-7125.

**Aux zincs, plombs et mines:** Asturienne des Mines, 430-400; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 780-680; 10<sup>e</sup> action Vieille-Montagne, 2780-2730.

**Aux glacières:** Charleroi, 3980-3910; part sociale Saint-Roch se répète à 22800.

**Aux verreries:** Jonet, 1800-1625; action de jouissance Libbey-Owens, 5300-5750; Cristalleries du Val-Saint-Lambert, 1990-2060.

**Aux industries de la construction:** Carrières Unies de Porphyre, 4095-4195; action ordinaire Ciments de

Visé, 2065-2350; part de fondateur Merbes-Sprimont, 5650-5500.

**Aux industries textiles et soieries:** La Lainière à Verviers, 1455-1400; La Vesdre, 1310-1375; Linière La Lys, 11775-12000; action de jouissance Nouvelle-Orléans, 10375-10775.

**Aux produits chimiques:** Part de fondateur Industries Chimiques, 3550-3325; Laeken, 4050-4525; action de capital Sidac, 4300-4100; action ordinaire Wilsele, 1125-1000.

**Aux valeurs coloniales:** Action de capital Ciments du Katanga, 4775-4525; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 4050-3375; action privilégiée Katanga, 45600-39000; action ordinaire idem, 39250-32500; 1/3 action de dividende Simkat, 1295-1055; action de dividende Union Minière du Haut-Katanga, 6175-5775.

**Aux valeurs de plantations caoutchoutières:** Part de fondateur Fauconnier et Posth, 910-805; part de fondateur Hallet, 2300-2050.

**Aux alimentations:** 10<sup>e</sup> part de fondateur Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 2850-2700; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 4300-4000; Brasseries de Koekelbergh, 1835-1760.

**Aux industries diverses:** 9<sup>e</sup> action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 5500-5050; part sociale

Englebert, 4250-3700; part de fondateur Grands Magasins « A l'Innovation », 4100-4050; action de capital Imprégnation des Bois, 4310-4340.

**Aux papeteries:** Papeteries de Belgique, 370-322,50; Godin, 1265-1340; part sociale Papeteries de Saventhem, 1440-1350.

**Aux sucreries:** Part sociale Sucreries et Raffineries de Pontelongo, 2230-2300.

**Aux actions étrangères:** Part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 96500-103000; Chade, 12500-12350; Tranvias de Barcelona, 950-965; part bénéficiaire Electricité de Paris, 24600-25000; part bénéficiaire Parisienne, 3010-2910; action de capital Huileries de Delh, 3910-3650; part de fondateur Palmeraies de Mopoli, 6875-6150; Usines de Savigliano, 1300-1260; part sociale Arbed, 6500-6025.

#### Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3300-3270; Barcelona Traction, 892,50-912,50; Brazilian Traction, 985-953,75; action de capital Buenos-Ayres, 267,50-265; action de dividende idem, 215-223,75; Héliopolis, 1990-2020; Industries Chimiques, 342-350; Royal-Dutch, 4340-4835; action privilégiée Sidro, 1260-1280; 1/5<sup>e</sup> action ordinaire idem, 1245-1277,50; Tanganyika, 251-233,50; action de capital Transports, Electricité, Gaz, 785-727,50; action privilégiée Soie de Tubize, 328,75-375.

# STATISTIQUES

## MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

### I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux (hors banque)		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
a) La dernière quinzaine :							
6 novembre 1930 .....	2,50	3,—	3,50	2,—	—	1,—	1,—
7 — .....	2,50	3,—	3,50	2,125	—	1,—	1,25
8 — .....	2,50	3,—	3,50	2,125	—	1,—	1,—
12 — .....	2,50	3,—	3,50	2,125	2,3125	1,125	1,—
13 — .....	2,50	3,—	3,50	2,125	2.1875	1,—	1,25
14 — .....	2,50	3,—	3,50	2,125	—	1,125	1,25
15 — .....	2,50	3,—	3,50	2,125	—	1,—	1,—
17 — .....	2,50	3,—	3,50	2,125	—	1,—	1,25
18 — .....	2,50	3,—	3,50	2,125	2,25	1,—	1,—
19 — .....	2,50	3,—	3,50	2,125	2,25	1,—	1,—
20 — .....	2,50	3,—	3,50	2,125	2,25	1,—	1,—
b) Les derniers mois (1) :							
1928.....	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,2764	2,6586	2,7813
1929.....	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1929 Août .....	5,—	5,50	6,50	4,9289	5,8036	3,351	3,405
Septembre .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,8977	3,045	3,185
Octobre .....	5,—	5,50	6,50	4,9375	6,031	3,393	3,421
Novembre.....	4,50	5,—	6,—	4,5652	5,531	2,283	2,342
Décembre .....	4,50	5,—	6,—	4,4018	5,50	2,475	2,504
1930 Janvier .....	3,50	4,—	5,—	3,4014	4,3125	1,452	1,590
Février .....	3,50	4,—	5,—	3,4141	4,25	2,635	2,588
Mars .....	3,50	4,—	5,—	3,310	4,208	2,447	2,553
Avril .....	3,50	4,—	5,—	3,331	4,—	2,380	2,385
Mai .....	3,—	3,50	4,—	2,870	3,071	1,692	1,745
Juin .....	3,—	3,50	4,—	2,777	2,917	1,608	1,641
Juillet .....	3,—	3,50	4,—	2,7825	2,9375	1,550	1,605
Août .....	2,50	3,—	3,50	2,4375	2,625	1,073	1,073
Septembre .....	2,50	3,—	3,50	2,3918	2,60	0,885	0,899
Octobre.....	2,50	3,—	3,50	2,2662	2,4844	0,968	1,009

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 novembre 1930 } sur les valeurs au comptant .. 5,— %  
} sur les valeurs à terme ..... 4,50 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

### II. — Taux des dépôts en banque au 20 novembre 1930.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Comptes de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale .....	1,—	2,45	—	2,50	2,75	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles....	1,—	2,40	2,45	2,50	2,75	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports .....	1,—	2,44	—	2,50	2,75	2,75	2,75	2,75	—	—
Société Nationale de Cré- dit à l'Industrie.....	—	—	—	—	3,—	3,25	3,50	3,75	3,75	3,75

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse d'Épargne sous la garantie de l'Etat : 3,60 p. c. jusqu'à 20.000 francs; 2,70 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1930	LONDRES	PARIS	NEW-YORK (câble)	AMSTERDAM	GENÈVE	MADRID	ITALIE	STOCKHOLM	OSLO	COPENHAGUE	PRAQUE	MONTREAL	BERLIN	VIENNE	VARSOVIE	BUDAPEST
	1 £ = 35 belgas	100 fr. = 28,1773 b.	1 \$ = 7,1913 b.	100 fl. = 289,086 b.	100 fr. = 138,77 b.	100 P. = 138,77 b.	100 livres = 37,862 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	10. Kš = 21,305 b.	1 \$ = 7,1913 b.	100 M. = 171,321 b.	100 sch. = 101,20 b.	100 zl. = 80,68 b.	100 pengő = 125,79 b.
6-11 .....	34,8325	28,163	7,17175	288,62	139,135	80,80	37,53	192,275	191,80	191,75	21,275	7,171	170,90	101,15	80,325	125,45
7-11 .....	34,8255	28,155	7,168	288,57	139,13	81,20	37,53	192,175	191,775	191,80	21,2625	7,1705	170,87	101,025	80,30	125,45
12-11 .....	34,8235	28,1565	7,1687	288,56	139,09	83,—	37,53	192,20	191,70	191,80	21,2675	7,1665	170,83	100,925	80,375	125,40
13-11 .....	34,82475	28,1565	7,16975	288,50	139,06	82,65	37,53	192,30	191,70	191,75	21,2675	7,16675	170,81	100,925	80,3448	125,40
14-11 .....	34,8255	28,1650	7,1709	288,45	139,—	82,90	37,5275	192,35	191,70	191,775	21,27	7,1685	170,86	101,—	80,35	125,325
17-11 .....	34,8275	28,165	7,1718	288,47	138,97	81,70	37,5375	192,49	191,70	191,825	21,27	7,16875	170,92	100,975	80,375	125,40
18-11 .....	34,834	28,1595	7,174	288,58	139,06	78,90	37,555	192,50	191,775	191,80	21,27	7,1715	170,93	100,90	80,35	125,35
19-11 .....	34,8265	28,159	7,1725	288,575	138,99	79,25	37,54	192,50	191,75	191,725	21,27	7,1675	170,89	100,95	80,325	125,35
20-11 .....	34,832	28,167	7,17175	288,50	139,015	81,10	37,545	192,475	191,75	191,80	21,27	7,1715	170,925	100,95	80,36	125,35

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1928.....	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1929.....	34,902	28,142	7,1859	288,59	138,55	105,48	37,612	192,50	171,09	101,03
1929 Août .....	34,874	28,149	7,1919	288,09	138,38	105,45	37,610	192,69	171,27	101,29
Septembre .....	34,877	28,155	7,1940	288,37	138,60	106,12	37,628	192,69	171,28	101,25
Octobre .....	34,869	28,147	7,1607	288,18	138,50	103,73	37,499	192,24	170,97	100,72
Novembre.....	34,867	28,150	7,1485	288,48	138,64	99,77	37,426	192,11	171,—	100,57
Décembre .....	34,862	28,133	7,1418	288,20	138,83	98,50	37,390	192,59	171,—	100,51
1930 Janvier .....	34,934	28,192	7,1742	288,64	138,83	94,12	37,546	192,65	171,36	100,91
Février .....	34,897	28,105	7,1779	287,84	138,48	91,03	37,577	192,58	171,35	101,05
Mars .....	34,883	28,071	7,1730	287,69	138,78	88,68	37,571	192,68	171,13	101,07
Avril .....	34,839	28,069	7,1634	287,94	138,83	89,49	37,550	192,57	170,99	100,99
Mai .....	34,821	28,102	7,1647	288,18	138,69	87,66	37,562	192,28	170,98	100,99
Juin .....	34,819	28,121	7,1658	288,06	138,80	84,36	37,540	192,42	170,93	101,08
Juillet .....	34,808	28,142	7,1537	287,83	138,98	82,39	37,477	192,33	170,74	101,08
Août .....	34,829	28,130	7,1507	288,10	139,04	77,83	37,458	192,30	170,83	101,06
Septembre .....	34,854	28,158	7,1688	288,81	139,14	76,84	37,543	192,64	170,80	101,21
Octobre.....	34,843	28,134	7,1708	288,98	139,26	74,16	37,546	192,56	170,70	101,15

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>A 1 mois :</i>								
6 novembre 1930.....	D 0,003	—	—	D 0,006	D 0,0020	—	—	pair
7 — .....	—	D 0,006	—	D 0,008	—	D 0,0005	pair	—
8 — .....	—	D 0,007	—	D 0,008	—	D 0,0010	—	—
12 — .....	—	D 0,008	—	D 0,008	—	D 0,0015	—	pair
13 — .....	—	D 0,013	—	D 0,010	—	D 0,0020	—	pair
14 — .....	D 0,014	—	—	D 0,010	—	D 0,0020	—	pair
15 — .....	D 0,015	D 0,014	—	D 0,012	D 0,0035	D 0,0025	—	—
17 — .....	—	D 0,013	—	D 0,012	—	D 0,0025	—	pair
18 — .....	D 0,016	—	D 0,016	—	—	D 0,0025	—	pair
19 — .....	D 0,015	—	D 0,016	—	—	D 0,0030	—	pair
20 — .....	—	D 0,015	—	D 0,012	—	D 0,0025	—	pair
<i>A 3 mois :</i>								
6 novembre 1930.....	pair	—	—	D 0,014	D 0,0020	—	—	pair
7 — .....	R 0,002	—	—	D 0,020	D 0,0010	—	pair	—
8 — .....	R 0,002	—	—	D 0,020	D 0,0010	—	—	—
12 — .....	R 0,001	—	—	D 0,018	D 0,0005	pair	—	pair
13 — .....	R 0,004	—	—	D 0,020	pair	—	pair	—
14 — .....	R 0,004	—	—	D 0,022	pair	—	pair	—
15 — .....	R 0,006	—	—	D 0,024	pair	—	—	—
17 — .....	R 0,008	—	—	D 0,026	pair	—	pair	—
18 — .....	R 0,013	—	D 0,026	—	D 0,0005	—	pair	—
19 — .....	R 0,016	—	D 0,022	—	R 0,0020	—	R 0,10	—
20 — .....	—	R 0,012	—	D 0,020	R 0,0020	—	R 0,20	—

**MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.**

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1929 Moyenne mensuelle	(*) 249.121	1.900	4.082	9.779	4.051	9.785	27.698	87,1
1929 Août .....	241.082	1.911	4.208	10.028	4.190	10.040	28.465	88,6
Septembre .....	243.040	1.946	4.100	9.734	4.036	9.738	27.608	87,3
Octobre .....	245.296	2.062	4.714	11.053	4.540	11.072	31.384	87,0
Novembre .....	247.242	2.072	4.090	10.148	4.196	10.156	28.591	87,3
Décembre .....	249.121	2.087	4.383	10.186	4.247	10.195	29.011	87,0
1930 Janvier .....	251.752	2.097	4.575	10.551	4.509	10.565	30.201	86,4
Février .....	253.872	2.105	3.815	9.752	4.015	9.760	27.342	87,7
Mars .....	256.072	2.004	4.164	10.083	4.051	10.109	28.408	87,5
Avril .....	257.938	2.134	4.342	10.195	4.313	10.221	29.071	87,1
Mai .....	259.972	2.054	4.406	10.600	4.411	10.615	30.032	87,5
Juin .....	261.363	2.021	3.870	9.328	3.913	9.338	26.449	87,3
Juillet .....	262.976	2.007	4.446	10.251	4.413	10.255	29.366	87,0
Août .....	264.428	1.942	3.882	9.074	3.881	9.074	25.912	86,9
Septembre .....	266.150	1.994	3.805	9.058	3.791	9.058	25.713	86,9
Octobre .....	268.314	2.106	4.401	10.125	4.269	10.111	28.906	86,6

(\*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT  
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
1928 Année .....	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1929 Année .....	1.509.718	85.168	5,64	12.664.998	263.518	2,08
1929 Juillet .....	142.417	7.866	5,52	1.253.290	23.125	1,85
Août .....	126.182	7.353	5,83	1.213.463	24.303	2,—
Septembre .....	123.205	7.078	5,74	1.233.667	24.616	2,—
Octobre .....	132.142	7.103	5,38	1.269.760	23.576	1,86
Novembre .....	136.024	7.886	5,80	1.221.852	27.876	2,28
Décembre .....	147.181	9.805	6,66	1.141.197	31.574	2,77
1930 Janvier .....	139.746	9.650	6,91	1.181.061	36.084	3,06
Février .....	128.719	9.177	7,13	1.082.241	32.564	3,01
Mars .....	137.994	9.499	6,88	1.134.244	32.341	2,85
Avril .....	144.975	8.852	6,11	1.100.093	33.170	3,02
Mai .....	150.087	9.195	6,13	1.016.770	31.283	3,08
Juin .....	148.124	9.433	6,37	949.244	32.105	3,38
Juillet .....	136.015	9.425	6,93	780.733	34.496	4,42
Août .....	130.201	8.928	6,86	723.589	35.452	4,90
Septembre .....	119.320	8.559	7,17	665.636	27.577	4,14

**DECLARATIONS DE FAILLITE  
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE  
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1928	1929	1930	1928	1929	1930
Première période .....	126	105	138	24	34	39
Deuxième période .....	127	105	144	34	22	39
Troisième période .....	109	95	137	35	23	46
Quatrième période .....	133	139		17	23	

**ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.**

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1928 Moyenne mensuelle .....	38 (*)	377	36.936	170	24.932	16	200 (*)	675	378
1929 Moyenne mensuelle .....	38 (*)	409	40.293	181	27.068	20	250 (*)	1.263	304
1929 Août .....	38	412	41.098	183	27.677	19	250	1.143	285
Septembre .....	38	390	40.544	171	26.904	21	250	1.158	240
Octobre .....	38	443	44.328	197	29.541	22	250	1.255	311
Novembre .....	38	401	39.103	175	28.445	19	250	910	587
Décembre .....	38	425	40.024	185	26.686	20	250	759	234
1930 Janvier .....	38	421	39.271	186	25.918	21	250	822	139
Février .....	38	388	35.053	173	23.302	20	250	697	142
Mars .....	38	408	37.649	183	26.312	20	250	716	140
Avril .....	38	404	40.391	178	27.907	20	250	1.181	283
Mai .....	38	416	41.909	182	28.836	19	250	735	221
Juin .....	38	382	36.003	166	24.698	20	250	524	161
Juillet .....	38	404	38.549	178	26.392	20	250	493	122
Août .....	38	362	34.954	159	23.928	18	250	480	167
Septembre .....	38	377	38.114	169	25.958	22	250	541	127
Octobre .....	38	400	42.069	178	29.324	23	250	524	153

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(\*) Au 31 décembre.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.**

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1928 Moyenne mensuelle .....	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1929 Moyenne mensuelle .....	72,2	216,6	6,5	295,3	254,0	41,3	85,99
1929 Juillet .....	89,4	223,8	6,7	319,9	266,5	53,4	83,30
Août .....	99,5	224,0	6,6	330,1	264,4	65,6	80,12
Septembre .....	87,2	216,5	6,2	309,9	257,1	52,7	82,98
Octobre .....	69,8	240,3	7,1	317,2	274,4	42,8	86,51
Novembre .....	64,6	228,0	6,3	298,9	279,8	19,1	93,62
Décembre .....	69,3	210,4	7,0	286,7	277,8	8,9	96,89
1930 Janvier .....	64,6	216,6	8,2	289,4	279,8	9,6	96,68
Février .....	57,3	199,3	6,0	262,6	267,2	-4,6	101,74
Mars .....	72,3	224,2	5,8	302,3	279,5	22,8	92,48
Avril .....	77,9	217,8	5,5	301,2	273,1	28,0	90,69
Mai .....	77,8	227,5	5,6	310,9	271,1	39,8	87,18
Juin .....	88,4	198,5	5,4	292,4	258,6	33,8	88,45
Juillet .....	103,4	199,6	6,3	309,3	271,8	37,5	87,89
Août .....	117,7	193,4	5,7	316,9	266,6	50,3	84,14
Septembre (chiffres provisoires)	99,9	202,0	5,3	307,2	262,3	44,9	85,38

B. — Statistique du trafic.  
1<sup>o</sup> Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1928 Moyenne mensuelle .....	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1929 Moyenne mensuelle .....	19.841	540	7.359	252	58	275	114	699
1929 Juin .....	18.570	521	7.373	267	54	266	106	693
Juillet .....	20.935	610	7.836	273	56	287	111	727
Août .....	20.188	621	7.744	262	73	290	119	744
Septembre .....	20.652	580	7.364	249	65	273	116	703
Octobre .....	20.625	538	7.781	247	64	298	112	721
Novembre .....	19.077	503	7.659	232	64	292	122	710
Décembre .....	21.353	541	6.916	208	64	282	116	670
1930 Janvier .....	20.938	526	7.468	247	54	268	120	689
Février .....	18.507	476	6.876	240	46	240	105	631
Mars .....	19.775	513	7.162	247	50	255	112	664
Avril .....	19.876	523	6.845	235	44	233	112	624
Mai .....	18.551	528	6.804	225	43	236	106	610
Juin .....	19.673	564	6.196	204	41	217	104	566
Juillet .....	20.402	632	6.344	208	33	223	101	570
Août .....	20.619	650	6.093	203	37	214	95	549

2<sup>o</sup>) Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1928 Moyenne mensuelle .....	1.510	461	428	437	308	43	92	445	86
1929 Moyenne mensuelle .....	1.606	601	501	459	315	31	116	453	105
1929 Juin .....	1.585	559	483	505	282	32	104	470	104
Juillet .....	1.782	577	515	429	321	36	158	538	103
Août .....	1.672	625	493	444	373	24	131	463	102
Septembre .....	1.594	566	486	447	321	30	117	441	115
Octobre .....	1.543	634	469	419	362	31	112	471	107
Novembre .....	1.387	660	529	394	322	37	104	465	103
Décembre .....	1.490	663	528	450	320	33	94	414	100
1930 Janvier .....	1.658	655	549	460	330	41	167	475	97
Février .....	1.585	508	438	433	309	33	138	420	98
Mars .....	1.330	460	450	493	333	40	114	483	108
Avril .....	1.230	516	465	445	303	45	95	434	100
Mai .....	1.373	575	461	408	290	30	76	427	97
Juin .....	1.225	545	463	381	253	27	90	367	83
Juillet .....	1.297	527	461	331	266	33	66	375	68
Août .....	1.295	535	428	367	287	26	49	341	58



C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1928 Moyenne mensuelle .....	490.573	128.013	170.669	661.242
1929 Moyenne mensuelle .....	518.112	131.745	181.305	699.417
1929 Août .....	530.529	128.253	191.200	721.729
Septembre ..	513.113	120.064	193.843	706.956
Octobre .....	580.137	129.938	196.097	776.234
Novembre .....	563.704	130.202	180.478	744.182
Décembre ..	506.656	128.591	174.112	680.768
1930 Janvier .....	520.429	131.651	177.002	697.431
Février .....	475.812	113.328	159.886	635.698
Mars .....	502.509	107.978	167.712	670.221
Avril .....	484.668	108.635	162.579	647.247
Mai .....	483.722	113.089	164.274	647.996
Juin .....	442.896	102.433	147.081	589.977
Juillet .....	459.202	105.341	151.720	610.922
Août .....	443.510	107.413	162.177	605.687
Septembre ..	464.506	112.672	150.194	614.700
Octobre .....	506.927	120.674	152.446	659.373

TAUX D'ESCOMPTE

DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne .....	9 octobre 1930	5
Autriche .....	9 septembre 1930	5
Belgique .....	1 <sup>er</sup> août 1930	2,50
Bulgarie .....	1 <sup>er</sup> juillet 1929	10
Danemark .....	13 novembre 1930	3,50
Dantzig .....	9 octobre 1930	5
Espagne .....	17 juillet 1930	6
Estonie .....	7 octobre 1930	7
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York) ....	20 juin 1930	2,50
Finlande .....	25 août 1930	6
France .....	2 mai 1930	2,50
Grande-Bretagne .....	1 <sup>er</sup> mai 1930	3
Grèce .....	30 novembre 1928	9
Hollande .....	25 mars 1930	3
Hongrie .....	30 mai 1930	5,50
Indes .....	10 juillet 1930	5
Italie .....	19 mai 1930	5,50
Japon .....	6 octobre 1930	5,11
Lettonie .....	1 <sup>er</sup> avril 1928	6
Lithuanie .....	31 mars 1930	6
Norvège .....	8 novembre 1930	4
Pologne .....	3 octobre 1930	7,50
Portugal .....	2 juin 1930	7,50
Roumanie .....	23 novembre 1929	9
Suède .....	3 avril 1930	3,50
Suisse .....	10 juillet 1930	2,50
Tchécoslovaquie .....	25 juin 1930	4
U. R. S. S. ....	1 <sup>er</sup> avril 1923	8
Yougoslavie .....	27 mai 1930	5,50

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE  
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1928 Moyenne mensuelle (*) .....	3.322	2.672	804	2.229	2.580	1.157	— 92	96,5
1929 Moyenne mensuelle .....	3.747	2.959	790	2.147	2.686	1.251	— 273	90,8
1929 Juillet .....	3.956	3.062	774	2.196	2.463	1.121	— 600	80,4
Août .....	4.090	3.077	752	2.182	2.499	1.145	— 578	81,2
Septembre .....	4.161	2.951	709	2.269	2.782	1.226	— 169	94,3
Octobre .....	4.303	3.215	747	2.281	2.853	1.251	— 362	88,7
Novembre .....	3.710	2.849	768	2.161	2.548	1.179	— 301	89,4
Décembre .....	3.933	2.916	741	2.239	2.764	1.234	— 152	94,8
1930 Janvier .....	4.023	2.943	732	1.998	2.211	1.106	— 733	75,1
Février .....	3.597	2.712	754	1.433	1.814	1.266	— 898	66,9
Mars .....	3.890	2.899	745	2.386	2.766	1.160	— 133	95,4
Avril .....	3.462	2.856	825	2.325	2.545	1.095	— 312	89,1
Mai .....	3.721	2.874	772	2.204	2.295	1.041	— 579	79,8
Juin .....	3.293	2.496	758	1.984	2.015	1.015	— 481	80,7
Juillet .....	3.416	2.554	748	1.972	2.282	1.157	— 272	89,3
Août .....	3.294	2.334	708	1.854	1.944	1.049	— 389	83,3
Septembre .....	3.198	2.388	747	2.121	2.227	1.050	— 161	93,3

(\*) Chiffres définitifs (d'après le tableau annuel du commerce avec les pays étrangers).

**COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.**

**Détail par catégories.**

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
<b>IMPORTATIONS :</b>												
1928 L'année (*)	10.927	61.864	3.237.385	6.831.605	34.994.972	16.670.427	1.624.972	8.412.075	5	84.501	39.868.262	32.060.472
1929 L'année	14.493	88.522	3.495.173	7.239.089	40.184.447	18.486.097	1.264.094	9.603.899	6	92.511	44.958.213	35.510.118
1929 Juillet	730	4.765	300.231	578.532	3.547.901	1.650.619	107.465	821.569	—	6.711	3.956.327	3.062.196
Août	827	5.723	323.227	669.056	3.661.068	1.578.766	104.885	816.384	1	6.822	4.090.006	3.076.751
Septembre	734	5.578	296.845	592.338	3.770.859	1.573.949	92.716	769.731	1	9.439	4.161.156	2.951.035
Octobre	1.052	7.297	357.206	709.889	3.829.393	1.619.154	115.556	867.401	1	11.101	4.303.209	3.214.842
Novembre	1.612	9.695	295.508	604.587	3.310.914	1.422.866	101.608	804.143	—	7.346	3.709.644	2.848.637
Décembre	1.783	11.992	312.078	644.863	3.518.404	1.474.678	100.836	774.720	1	9.716	3.933.102	2.915.969
1930 Janvier	2.126	14.198	293.843	610.137	3.615.692	1.429.214	111.829	880.950	1	8.832	4.023.490	2.943.331
Février	2.805	17.160	267.912	542.072	3.221.153	1.289.812	104.869	850.044	1	12.532	3.596.741	2.711.620
Mars	2.629	16.455	310.775	588.484	3.468.032	1.375.727	108.129	907.026	1	11.618	3.889.565	2.899.310
Avril	2.131	13.845	299.127	553.353	3.054.110	1.378.859	106.532	898.552	1	11.709	3.461.901	2.856.348
Mai	2.899	22.079	308.783	589.397	3.302.750	1.368.338	106.511	886.651	1	7.711	3.720.944	2.874.176
Juin	2.549	17.783	279.465	517.632	2.922.810	1.206.466	88.158	744.955	1	9.270	3.292.983	2.496.106
Juillet	2.248	15.761	292.606	547.330	3.035.171	1.196.122	85.728	784.123	1	10.791	3.415.753	2.554.127
Août	2.490	18.448	327.249	561.107	2.873.784	1.029.962	90.604	716.467	1	7.564	3.294.127	2.333.548
Septembre	3.016	21.876	316.013	553.075	2.798.580	1.109.013	80.275	694.773	1	9.260	3.197.885	2.387.997
<b>EXPORTATIONS :</b>												
1928 L'année (*)	16.656	154.607	920.030	2.526.501	18.502.088	10.435.999	7.310.527	17.763.794	98	73.539	26.749.398	30.954.440
1929 L'année	14.364	141.550	870.112	2.526.905	17.929.203	10.608.508	6.954.851	18.892.380	89	65.206	25.768.619	32.234.549
1929 Juillet	1.382	13.368	96.668	220.996	1.543.879	777.920	554.565	1.447.833	4	2.445	2.196.498	2.462.562
Août	1.306	11.993	79.835	216.871	1.524.984	756.685	575.719	1.493.963	33	19.206	2.181.877	2.498.718
Septembre	1.270	11.917	86.095	229.282	1.564.367	864.046	616.783	1.673.004	5	3.995	2.268.520	2.782.244
Octobre	1.401	12.056	91.810	214.957	1.583.282	937.294	604.809	1.682.949	8	5.873	2.281.311	2.853.129
Novembre	1.144	11.022	91.753	206.621	1.506.746	812.125	561.850	1.511.907	6	5.895	2.161.499	2.547.570
Décembre	629	5.594	75.277	227.690	1.560.827	835.154	602.631	1.689.736	8	5.759	2.239.372	2.763.933
1930 Janvier	1.004	9.442	65.639	167.290	1.387.786	644.871	543.934	1.384.314	6	4.653	1.998.369	2.210.570
Février	604	5.681	52.765	126.301	945.255	542.210	433.936	1.135.944	6	3.852	1.432.566	1.813.988
Mars	1.741	16.194	74.705	205.748	1.752.768	886.410	556.379	1.651.776	7	6.269	2.385.603	2.766.397
Avril	1.434	12.597	59.011	155.718	1.645.773	773.684	618.734	1.596.994	6	5.708	2.324.959	2.544.701
Mai	1.547	14.296	40.375	137.790	1.627.963	738.645	533.750	1.400.735	3	3.616	2.203.639	2.295.082
Juin	1.558	13.700	67.485	168.407	1.426.606	688.123	488.703	1.142.608	3	2.194	1.984.356	2.015.032
Juillet	1.941	17.717	92.426	174.260	1.353.499	734.167	524.392	1.350.125	9	5.923	1.972.265	2.282.192
Août	1.339	11.362	39.995	140.767	1.351.233	613.323	461.161	1.175.188	5	3.409	1.853.732	1.944.049
Septembre	1.753	15.643	52.164	165.886	1.541.949	689.632	525.056	1.352.393	5	3.506	2.120.927	2.227.060

(\*) Chiffres définitifs (d'après le Tableau annuel du commerce avec les pays étrangers).

**RENDEMENT DES SOCIETES ANONYMES BELGES.**

**I. — Classement par genre d'industrie.**

**OCTOBRE 1930.**

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets				Bénéfice distribué aux actionn.	Dettes obligataires	Payement de coupons d'obligat.	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Bénéfice total		Perte totale					Solde
			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	
Banques .....	4	137.500	3	7.651	1	967	6.684	2.650	—	—
Assurances .....	2	3.187	1	1.035	1	35	1.000	961	—	—
Opérations financières .....	49	1.384.037	43	181.728	6	5.541	176.187	132.475	44.334	2.210
Exportations, importations .....	6	16.107	3	471	3	1.845	-1.374	61	—	—
Commerce de fer et métaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameublement ..	14	25.561	12	2.300	2	4.362	-2.062	648	—	—
Commerce de produits alimentaires .....	13	17.693	8	1.333	5	599	734	702	2.000	140
Commerces non dénommés .....	48	45.759	28	4.928	20	3.074	1.854	3.233	—	—
Sucreries .....	8	86.009	2	19.184	6	13.282	5.902	11.520	3.014	159
Meuneries .....	8	19.059	6	6.234	2	189	6.045	5.494	1.168	131
Brasseries .....	14	16.904	14	1.327	—	—	1.327	244	—	—
Distilleries d'alcool .....	1	3.000	1	122	—	—	122	120	—	—
Autres industries alimentaires .....	17	33.318	14	6.122	3	1.396	4.726	3.203	838	—
Carrières .....	20	59.507	17	13.142	3	456	12.686	9.098	1.000	—
Charbonnages .....	10	18.559	8	36.110	2	1.420	34.761	18.706	31	2
Mines et autres industries extractives ....	3	11.377	2	219	1	1	218	—	—	—
Gaz .....	2	16.993	2	3.136	—	—	3.136	2.256	—	—
Electricité .....	12	345.929	11	72.835	1	1	72.834	64.259	137.585	8.442
Constructions électriques .....	8	27.048	8	10.503	—	—	10.503	4.660	2.600	10
Hôtels, théâtres, cinémas .....	19	60.375	16	15.890	3	88	15.802	11.855	3.226	153
Imprimerie, publicité .....	10	8.170	10	1.218	—	—	1.218	332	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) .....	47	253.006	32	25.885	15	14.608	11.277	8.911	2.549	74
Matériaux artificiels et produits céramiques	14	37.855	12	13.454	2	2.415	11.039	4.663	749	52
Métallurgie, sidérurgie .....	81	664.465	74	181.570	7	8.756	172.814	96.325	421.144	19.882
Construction .....	11	7.360	6	2.847	5	435	2.412	1.444	1.500	—
Papeteries (Industries) .....	4	31.720	4	9.296	—	—	9.296	6.660	—	—
Plantations et sociétés coloniales .....	29	961.332	23	61.961	6	16.557	45.404	25.673	150.959	8.316
Produits chimiques .....	10	40.420	6	4.841	4	462	4.379	3.890	1.391	—
Industries du bois .....	7	8.600	5	1.034	2	316	718	441	—	—
Tanneries et corroiries .....	5	14.010	3	1.020	2	581	439	360	—	—
Automobiles .....	6	16.100	6	1.584	—	—	1.584	541	—	—
Verreries .....	9	24.350	8	6.194	1	587	5.607	1.910	—	—
Glaceries .....	5	12.100	4	22.309	1	89	22.220	14.615	—	—
Industries non dénommées .....	56	115.894	39	12.417	17	6.298	6.119	4.329	1.261	27
Chemins de fer .....	1	125.000	1	2.426	—	—	2.426	—	8.767	1.003
Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation .....	8	21.225	6	1.762	2	200	1.562	1.398	729	22
Télégraphe, téléphone .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques .....	3	169.000	2	33.712	1	109	33.603	29.700	15.225	688
Autobus .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés .....	1	300	1	22	—	—	22	—	—	—
Divers non dénommés .....	15	8.514	13	648	2	299	349	332	—	—
<b>TOTAL .....</b>	<b>580</b>	<b>4.787.343</b>	<b>454</b>	<b>768.550</b>	<b>126</b>	<b>84.977</b>	<b>683.573</b>	<b>473.669</b>	<b>800.080</b>	<b>41.311</b>

**II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.**

Jusqu'à 1 million .....	250	130.151	191	39.422	59	6.297	33.125	13.745	2.681	39
De plus de 1 à 5 millions .....	210	536.946	170	158.136	40	15.992	142.144	88.349	24.134	1.208
De plus de 5 à 10 millions .....	44	330.428	33	74.075	11	10.961	63.114	44.921	8.130	369
De plus de 10 à 20 millions .....	33	496.095	24	72.575	9	18.792	53.783	28.694	33.931	1.662
De plus de 20 millions .....	43	3.293.723	36	424.342	7	32.935	391.407	297.960	731.204	38.033
<b>TOTAL .....</b>	<b>580</b>	<b>4.787.343</b>	<b>454</b>	<b>768.550</b>	<b>126</b>	<b>84.977</b>	<b>683.573</b>	<b>473.669</b>	<b>800.080</b>	<b>41.311</b>

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.**

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

OCTOBRE 1930.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations			Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		
	Nombre	Montant(*)	Nombre	Montant minimum	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre	Montant				Nombre	Montant	Nombre	Montant minimum	
Banques	—	—	—	—	1	3.000	7.000	—	—	—	—	—	—	1	1.500	—	—
Assurances	3	2.050	1	1.010	—	—	—	—	—	960	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	7	7.350	4	1	4	1.617	2.543	1	5.000	5.676	—	—	—	2	5.450	—	—
Exportations, importations	1	5.000	—	—	—	—	—	—	—	2.400	—	—	—	1	100	—	—
Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl.	5	1.550	—	—	1	2.200	2.200	—	—	321	—	—	—	1	450	—	—
Commerce de prod. alimentaires	3	275	4	30	1	550	950	—	—	500	—	—	—	—	—	3	3
Commerces non dénommés	17	9.050	8	106	3	134	666	1	15.000	2.058	—	—	—	6	15.070	1	50
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	1	625	—	—	2	8.000	3.000	—	—	823	—	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	2	2.250	—	—	1	850	350	—	—	1.104	—	—	—	—	1.500	—	—
Carrières	1	750	—	—	—	—	—	1	200	175	—	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	1	25.000	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et autres industr. extractives.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	—	—	—	—	1	1.000	800	—	—	174	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	2	2.800	1	100	1	800	400	—	—	250	—	—	—	1	3.500	—	—
Imprimerie, publicité	2	450	—	—	2	500	450	—	—	105	—	—	—	1	500	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	—	—	—	—	1	5.500	5.000	—	—	—	5.000	Handelsbank, Bank Unie	—	1	3.500	—	—
Matér. artif. et prod. céramiques	1	5.000	—	—	1	15.000	23.000	—	—	11.200	—	—	—	1	7.000	—	—
Métallurgie, sidérurgie	1	4.000	—	—	2	316.500	140.500	—	—	21.707	—	—	—	4	50.575	—	—
Construction	4	8.221	2	954	—	—	—	—	—	300	—	—	—	1	500	—	—
Papeteries (industries)	—	—	—	—	1	3.000	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations et soc. coloniales	1	20.000	—	—	—	—	—	1	20.000	—	—	—	—	—	—	—	—
Produits chimiques	1	1.000	—	—	1	105	3.500	1	3.000	1.500	—	—	—	—	—	—	—
Industries du bois	—	—	1	100	—	—	—	1	1.000	20	—	—	—	—	—	—	—
Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	—	—	—	—	1	25.000	13.393	—	—	13.393	—	—	—	1	10.000	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	4	6.450	1	200	3	6.650	10.110	—	—	4.150	—	—	—	3	2.050	1	200
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2.500	—	—
Divers non dénommés	—	—	3	400	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>	<b>76.821</b>	<b>25</b>	<b>2.901</b>	<b>27</b>	<b>390.406</b>	<b>214.862</b>	<b>7</b>	<b>69.200</b>	<b>66.816</b>	<b>5.000</b>	—	—	<b>26</b>	<b>104.195</b>	<b>5</b>	<b>253</b>

(\*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES**

**EN OCTOBRE 1930.**

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale  
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		anonymes et en comman- dite par actions		coopératives et unions du créd.	
	Nom- bre	Montant (*)	Nom- bre	Montant minimum	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant minim.
<b>1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.</b>													
En Belgique.....	55	56.821	25	2.901	25	51.406	61.469	6	49.200	25	94.195	5	253
En Belgique et à l'étranger.	—	—	—	—	2	339.000	153.393	—	—	1	10.000	—	—
Au Congo belge.....	1	20.000	—	—	—	—	—	1	20.000	—	—	—	—
<b>TOTAL.....</b>	<b>56</b>	<b>76.821</b>	<b>25</b>	<b>2.901</b>	<b>27</b>	<b>390.406</b>	<b>214.862</b>	<b>7</b>	<b>69.200</b>	<b>26</b>	<b>104.195</b>	<b>5</b>	<b>253</b>
<b>2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.</b>													
Jusqu'à 1 million.....	41	13.621	24	1.891	18	13.601	9.769	2	1.200	15	8.575	5	253
De plus de 1 à 5 millions...	14	43.200	1	1.010	4	13.805	12.700	2	8.000	6	14.820	—	—
De plus de 5 à 10 millions...	—	—	—	—	2	9.000	16.000	—	—	4	32.300	—	—
De plus de 10 à 20 millions...	1	20.000	—	—	1	25.000	13.393	2	35.000	—	—	—	—
De plus de 20 millions.....	—	—	—	—	2	329.000	163.000	1	25.000	1	48.500	—	—
<b>TOTAL.....</b>	<b>56</b>	<b>76.821</b>	<b>25</b>	<b>2.901</b>	<b>27</b>	<b>390.406</b>	<b>214.862</b>	<b>7</b>	<b>69.200</b>	<b>26</b>	<b>104.195</b>	<b>5</b>	<b>253</b>

(\*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces.

**INSCRIPTIONS  
HYPOTHECAIRES (1).**

**RECOURS DES PROVINCES ET DES COMMUNES A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i> )	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes
		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
		Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)		
		Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets	
	milliers de fr.	en milliers de francs				francs
1928 Moyenne mensuelle	308.001	24.136	3.495	14.171	19.250	\$ 10 millions (1)
1929 Moyenne mensuelle	426.906	36.098	4.355	14.400	14.372	300 millions (1)
1929 Juillet.....	456.245	30.399	3.976	9.025	30.615	néant
Août.....	101.914	40.473	2.224	10.104	20.164	néant
Septembre.....	732.827	56.801	9.028	13.042	18.509	néant
Octobre.....	560.175	38.682	8.226	10.104	19.006	néant
Novembre.....	483.426	48.942	7.918	15.718	16.972	néant
Décembre.....	534.028	81.017	4.458	11.089	18.607	néant
1930 Janvier.....	487.510	37.439	3.126	14.701	9.651	néant
Février.....	483.637	85.002	4.710	19.688	10.337	150 millions
Mars.....	478.797	46.502	3.101	18.742	5.302	néant
Avril.....	512.993	60.292	2.931	17.959	2.555	6 millions
Mai.....	502.946	118.367	4.200	29.420	6.179	400 millions
Juin.....	471.753	85.976	2.969	20.222	55.197	220 millions
Juillet.....	485.128	46.557	4.941	10.653	15.192	150 millions (2)
Août.....	451.538	48.163	167.708	11.723	6.122	néant
Septembre.....	414.347	57.197	5.060	13.979	25.404	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Total par année.

(2) Emprunt de 150 millions de francs, 5 p. c., ville de Liège, émis à 93.

**NOTE.** Le Crédit Communal a émis :

- a) Un emprunt de 900 millions de francs, 6 p. c., à 99, dont il a placé
  - 300 millions de francs, jouissance 1<sup>er</sup> mai 1927;
  - 300 " " " " " 1<sup>er</sup> mai 1929;
  - 300 " " " " " 1<sup>er</sup> novembre 1929.

- b) Un emprunt de 500 millions de francs, 5,50 p. c., jouissance 1<sup>er</sup> mars 1930, dont il a placé
  - 100 millions de francs, à 97;
  - 400 millions de francs, à 98.

**RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.**

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Paiement de coupons d'obligat
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs
Année 1928 .....	5.063	21.600.552	4.177	5.263.572	886	331.675	4.931.897	2.897.866	4.053.892	240.975
Année 1929 .....	5.719	28.657.991	4.709	6.159.409	1.010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
10 premiers mois 1929 .	5.089	24.060.749	4.183	5.177.319	906	326.278	4.851.041	2.986.846	3.304.223	166.179
10 premiers mois 1930 .	6.072	37.513.430	4.890	6.321.598	1.182	570.290	5.751.308	3.650.856	5.627.982	287.046
1929 Août .....	191	1.739.195	148	433.771	43	21.453	412.318	262.312	719.535	36.099
Septembre .....	206	650.070	167	177.427	39	10.754	126.673	76.463	18.347	843
Octobre .....	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485
Novembre .....	375	2.964.760	317	639.754	58	22.265	617.489	319.592	611.076	28.310
Décembre .....	255	1.632.482	209	342.336	46	14.367	327.969	172.222	174.103	9.580
1930 Janvier .....	158	722.232	127	209.915	31	21.087	188.828	100.763	459.476	24.173
Février .....	142	328.600	111	57.788	31	9.456	48.332	24.382	6.720	267
Mars .....	780	4.742.720	652	884.155	128	131.030	753.125	526.444	426.551	20.174
Avril .....	1.669	7.474.982	1.369	1.381.507	300	72.234	1.309.273	679.161	1.678.762	95.346
Mai .....	1.220	8.859.725	996	1.504.858	224	111.606	1.393.252	928.959	1.130.010	45.998
Juin .....	655	3.596.698	520	566.061	135	42.094	523.967	307.433	341.693	17.154
Juillet .....	412	4.793.623	329	570.996	83	65.510	505.486	364.185	206.841	10.738
Août .....	230	1.391.218	160	239.544	70	17.393	222.151	166.731	548.268	30.242
Septembre .....	226	816.289	172	138.224	54	14.903	123.321	79.129	29.581	1.643
Octobre .....	580	4.787.343	454	768.550	126	84.977	683.573	473.669	800.080	41.311

**ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES**

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Constitutions de sociétés		Augmentations de capital					Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Appports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions	coopératives et unions du crédit	Actions			Obligations				anonymes et en commandite par actions	coopératives et unions du crédit		
			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés			Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés
Année 1928 ...	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.955.792	289	1.168.076	21
Année 1929 ...	1.064	7.800.965	207	767	8.596.173	6.928.418	11	236.560	14.965.943	3.065.222	286	1.027.808	31
10 pr. mois 1929	897	7.071.002	159	653	7.067.341	5.940.380	10	235.560	13.246.942	2.650.014	237	721.322	27
10 pr. mois 1930	635	1.906.063	209	367	3.040.104	1.744.308	21	589.950	4.240.321	1.380.806	258	1.092.248	31
1929 Août ....	76	552.126	14	79	848.184	534.072	—	—	1.086.198	133.209	17	22.685	2
Septembre .....	71	349.926	11	52	654.519	358.588	2	114.000	822.514	170.757	22	38.185	4
Octobre .....	81	1.302.591	19	39	231.601	197.871	2	13.500	1.513.962	415.162	17	54.665	1
Novembre .....	81	415.989	26	57	825.649	469.503	—	—	885.492	273.209	29	147.401	3
Décembre .....	86	313.974	22	57	703.183	518.535	1	1.000	833.509	141.999	20	159.085	1
1930 Janvier .	93	675.225	30	59	327.170	237.646	1	100.000	1.012.871	432.490	32	238.285	1
Février ..	60	134.938	23	39	202.733	143.915	—	—	278.853	52.662	17	36.600	1
Mars .... (1)	78	(1) 124.822	21	26	173.225	103.202	—	—	(1) 228.024	131.905	26	294.115	4
Avril ....	69	340.841	19	49	230.977	128.171	1	1.000	470.012	129.243	28	56.847	1
Mai .....	60	96.699	10	42	540.818	241.457	1	250	338.406	60.390	18	20.585	3
Juin .....	59	111.077	21	31	182.557	96.523	3	168.000	315.600	82.195	36	56.047	3
Juillet ..	65	192.550	25	40	338.440	296.901	—	—	489.451	241.246	33	171.499	4
Août ....	55	115.218	21	38	551.262	158.415	4	8.500	282.133	171.145	31	103.394	7
Septembre	40	37.872	13	16	102.516	123.216	4	303.000	464.088	12.714	11	10.681	2
Octobre ..	56	76.821	25	27	390.406	214.862	7	69.200	360.883	66.816	26	104.195	5

(\*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

(1) Chiffres rectifiés.

**PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).**

ÉPOQUES	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	pour foyer domestique brais-anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à cokés	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.		
1928 Moyenne mensuelle .....	264,—	147,—	143,—	176,—	172,—	615,—	4-6-6	833,—	4-11-6	866,—	4-18-4	905,—	6-8-1	1162,—	
1929 Moyenne mensuelle .....	303,—	176,—	167,—	202,—	194,—	616,—	4-10-2	867,—	4-17-9	886,—	5-1-5	940,—	6-10-0	1250,—	
1929 Septembre .....	315,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-10-0	867,50	4-13-6	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Octobre .....	320,—	185,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-10-0	867,50	4-13-6	885,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Novembre .....	330,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-8-0	867,50	4-11-0	885,—	4-17-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Décembre .....	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-17-0	940,—	6-10-0	1250,—	
1930 Janvier .....	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-19-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Février .....	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-19-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Mars .....	330,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1325,—	
Avril .....	315,—	180,—	170,—	205,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1325,—	
Mai .....	315,—	175,—	170,—	200,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—	
Juin .....	315,—	175,—	170,—	195,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—	
Juillet .....	315,—	170,—	162,50	195,—	180,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—	
Août .....	315,—	170,—	162,50	195,—	180,—	615,—	4-0-0	690,—	4-6-0	750,—	4-16-0	910,—	5-10-0	1345,—	
Septembre .....	315,—	167,50	162,50	195,—	180,—	590,—	3-14-0	690,—	4-0-0	750,—	4-5-0	875,—	5-10-0	1345,—	
Octobre .....	320,—	155,—	155,—	185,—	170,—	570,—	3-10-0	600,—	3-12-6	660,—	4-0-0	750,—	5-10-0	1345,—	
Novembre .....	320,—	150,—	155,—	180,—	170,—	570,—	3-8-0	580,—	3-10-0	650,—	3-12-6	680,—	—	1345,—	

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES  
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	par 100 kilos						par kilo		par 26
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1928 Moyenne mensuelle .....	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	28,88	54,61	25,67
1929 Moyenne mensuelle .....	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	30,69	(*)21,86	27,50
1929 Juillet .....	167,17	150,62	160,78	160,67	60,08	209,41	27,25	23,—	23,20
Août .....	168,60	144,45	147,70	157,35	48,96	200,16	29,33	23,—	25,17
Septembre .....	161,61	137,30	137,45	148,71	44,17	184,29	33,25	23,—	28,68
Octobre .....	157,93	131,66	133,54	145,47	41,36	178,46	34,16	20,80	35,29
Novembre .....	156,10	126,48	128,60	143,12	42,64	175,35	32,89	16,75	39,09
Décembre .....	153,65	125,04	122,02	143,18	41,03	174,81	33,11	18,25	33,27
1930 Janvier .....	147,97	113,08	111,16	135,08	40,52	166,84	31,87	15,80	25,85
Février .....	142,94	97,13	94,40	121,30	38,04	145,56	32,02	14,25	21,60
Mars .....	133,02	87,82	89,52	109,99	35,38	126,18	28,19	14,—	16,96
Avril .....	144,48	99,74	107,40	113,34	35,76	125,81	24,46	14,—	17,08
Mai .....	146,31	91,50	98,19	109,56	37,37	146,17	21,69	14,—	17,55
Juin .....	153,44	83,16	92,46	98,29	61,04	132,76	22,86	14,—	17,99
Juillet .....	151,77	83,66	90,98	88,40	51,65	74,50	24,56	14,—	20,66
Août .....	135,84	87,56	100,57	89,49	55,60	67,85	24,13	14,—	22,76
Septembre .....	107,82	76,84	81,14	82,77	54,27	66,60	25,28	14,—	27,11

(\*) Depuis janvier 1929, les prix mentionnés sont ceux de la laine brute, tandis que précédemment on cotait la laine travaillée.

**SITUATION**  
**DES**  
**PRINCIPALES BANQUES CENTRALES**





# Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(En milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	21-11-1929	6-11-1930	13-11-1930	20-11-1930
<b>Encaisse :</b>					
Or .....	(1) 306.377	5.416.125	6.475.697	6.475.947	6.484.376
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger .....	170.328	2.846.963	4.426.862	4.554.545	4.519.179
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger .....	603.712	4.098.086	3.637.397	3.687.988	3.685.224
Avances sur fonds publics .....	57.901	172.653	175.422	175.248	159.045
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26) .....	—	1.716.460	1.559.888	1.559.920	1.559.610
<b>PASSIF</b>					
Billets en circulation .....	1.049.762	13.384.422	15.742.305	15.767.694	15.655.419
Comptes courants particuliers .....	88.333	623.954	459.747	685.229	717.886
Comptes courants du Trésor .....	14.541	233.416	143.465	69.682	94.151
<b>Total des engagements à vue .....</b>	<b>1.152.636</b>	<b>14.241.792</b>	<b>16.345.517</b>	<b>16.522.605</b>	<b>16.467.456</b>
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue .....	41,36 %	58,02 %	66,70 %	66,76 %	66,82 %
Taux d'escompte des traites acceptées .....	5,— %	4,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux des prêts sur fonds publics .....	5,— %	6,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent », billon et divers.

## Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

DATES	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements] à vue
	Or	Traites et disponibi- lités-or sur l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1928 .....	3.945.748	2.420.684	2.834.475	242.082	1.908.105	10.826.969	478.407	99.697	11.405.072
Année 1929 .....	4.946.219	2.563.085	3.775.451	226.722	1.719.651	12.679.187	433.613	147.377	13.260.157
1929 Août .....	5.063.802	2.561.917	3.989.086	238.729	1.731.528	13.108.657	389.535	150.396	13.648.588
Septembre .....	5.107.562	2.753.143	3.766.449	230.808	1.714.538	13.172.549	298.093	144.767	13.615.409
Octobre .....	5.129.800	2.811.878	4.031.855	254.170	1.714.726	13.440.039	377.083	146.607	13.963.729
Novembre .....	5.375.653	2.830.683	4.052.833	208.062	1.711.275	13.462.758	515.500	196.123	14.174.381
Décembre .....	5.682.355	2.813.641	3.997.407	172.380	1.694.489	13.401.947	718.889	218.916	14.339.752
1930 Janvier .....	5.878.022	2.857.420	4.126.151	179.796	1.624.180	13.804.218	723.859	173.402	14.701.479
Février .....	5.890.205	2.672.068	3.976.362	190.632	1.548.456	13.842.391	419.717	85.535	14.347.643
Mars .....	5.900.723	2.729.438	4.085.408	184.369	1.545.281	13.945.359	489.838	79.276	14.514.473
Avril .....	5.913.324	3.062.046	4.167.508	198.821	1.565.095	14.428.665	364.730	170.962	14.964.357
Mai .....	5.985.079	3.310.997	4.108.575	171.832	1.575.097	14.525.520	541.341	123.431	15.190.293
Juin .....	6.004.375	3.588.253	3.930.356	172.272	1.547.650	14.537.136	621.044	104.127	15.262.308
Juillet .....	6.011.860	3.969.382	3.867.629	173.268	1.552.187	15.079.420	479.872	93.545	15.652.837
Août .....	6.043.262	4.319.149	3.860.264	164.095	1.554.663	15.288.213	678.231	79.143	16.045.587
Septembre .....	6.096.740	4.385.405	3.719.555	155.108	1.555.328	15.324.437	620.606	59.650	16.004.693
Octobre .....	6.444.353	4.348.416	3.712.743	154.569	1.557.775	15.630.252	577.044	91.666	16.298.962

# Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse (1) or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics				Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés	—				
			Sur la France	Sur l'étranger						
1928 Moyenne jusqu'au 25 juin.....	5.886.468 (2) 2.531.125	57.987	1.865.109	11.905	—	1.765.498	58.892.070	8.778.523	(3) 12,44	
Après le 25 juin ..	30.531.680	14.384.929	3.236.260	34.185	16.837.942	2.074.224	61.366.988	16.573.287	39,17	
1929 Moyenne annuelle.	37.174.406	8.036.912	6.949.433	53.286	18.557.204	2.419.263	64.736.617	19.084.455	44,35	
1929 Septembre ..... 6	39.006.475	7.228.653	8.022.830	33.926	18.740.301	2.481.113	65.780.959	19.184.218	45,91	
Octobre ..... 4	39.784.175	7.199.817	8.714.226	19.805	18.784.917	2.547.736	67.320.636	18.982.336	46,10	
Novembre ..... 8	40.298.110	7.311.576	9.753.045	22.688	18.764.321	2.658.071	67.099.717	21.023.257	45,73	
Décembre ..... 6	41.131.409	7.167.641	8.358.057	21.863	18.777.766	2.669.887	67.291.168	20.028.211	47,10	
1930 Janvier ..... 10	42.458.382	7.201.903	6.675.522	23.670	18.729.297	2.586.240	69.346.770	18.022.927	48,60	
Février ..... 7	42.931.049	6.978.660	6.398.696	24.870	18.777.088	2.578.449	69.429.472	17.539.950	49,36	
Mars ..... 7	42.753.011	6.959.689	5.626.538	16.436	18.775.599	2.634.594	70.373.157	15.576.486	49,74	
Avril ..... 4	42.357.643	6.913.223	5.059.551	34.852	18.773.151	2.697.241	71.575.902	13.323.443	49,89	
Mai ..... 9	42.950.438	6.889.208	5.126.285	27.555	18.716.501	2.652.371	71.612.307	13.845.066	50,26	
Juin ..... 6	43.817.560	6.878.201	4.923.900	34.075	18.683.501	2.720.394	72.558.993	13.487.092	50,92	
Juillet ..... 4	44.169.984	6.904.264	5.532.536	32.651	18.840.485	2.836.496	73.259.798	14.074.282	50,58	
Août ..... 8	46.656.474	7.063.861	5.329.831	24.752	18.890.163	2.788.648	72.970.882	17.292.729	51,69	
Septembre ... 5	47.477.717	6.832.314	4.896.659	27.516	18.794.707	2.835.979	73.453.001	16.921.283	52,53	
Octobre ..... 10	49.448.031	6.567.842	4.696.946	21.050	19.074.550	2.881.493	73.968.455	18.394.474	53,54	
Novembre ... 7	51.096.529	6.505.489	6.837.698	28.088	19.136.940	2.994.769	74.709.038	21.394.440	53,17	

Taux d'escompte } actuel : 2 1/2 %, depuis le 2 mai 1930.  
précédent : 3 %, depuis le 31 janvier 1930.

(1) Jusqu'au 25 juin 1928 l'encaisse comprenait de l'or et de l'argent; depuis cette date, elle ne comprend plus que de l'or.

(2) Achats d'or, d'argent et de devises (loi du 7-8-1926).

(3) Y compris le poste « Achats d'or, d'argent et de devises ».

# Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1928 Moyenne annuelle	457.813	66.805	194.447	114.016	5.506	807.149	45.708	469	53,73
1929 Moyenne annuelle	460.196	89.243	165.793	103.536	6.683	815.755	22.939	344	54,88
1929 Septembre ... 9	462.784	66.391	168.977	110.526	14.785	824.058	14.262	286	55,18
Octobre ..... 7	461.514	82.442	195.975	89.250	11.894	840.169	18.059	159	53,77
Novembre ... 4	463.172	78.066	213.059	115.537	12.010	878.025	20.070	410	51,55
Décembre ... 9	471.092	60.124	219.464	85.699	4.356	829.225	20.709	226	55,41
1930 Janvier ..... 6	471.584	72.648	219.271	94.174	—	845.623	23.510	355	54,24
Février ..... 10	464.214	52.456	211.528	82.590	11.350	795.381	20.593	346	56,87
Mars ..... 10	463.887	56.857	200.911	84.408	9.954	801.411	17.476	201	56,63
Avril ..... 7	458.981	51.486	204.394	104.191	11.954	819.893	12.843	410	55,09
Mai ..... 5	457.492	53.238	224.308	129.955	—	865.574	13.245	352	52,04
Juin ..... 10	457.524	52.386	237.432	91.857	—	816.879	44.757	285	53,08
Juillet ..... 7	457.700	49.518	237.805	87.288	—	833.931	19.728	426	53,59
Août ..... 4	416.669	54.830	240.771	104.359	15.000	833.134	20.189	255	48,81
Septembre ... 8	414.775	48.797	234.401	91.516	10.198	824.353	12.356	152	49,56
Octobre ..... 6	418.937	53.062	244.239	83.966	13.333	840.573	16.903	307	48,84
Novembre .. 10	451.001	49.630	250.659	85.137	—	837.498	18.713	170	52,66

Taux d'escompte } actuel : 3 %, depuis le 25 mars 1930.  
précédent : 3,50 % depuis le 7 mars 1930.

# Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserve to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1928 Moyenne jusqu'au 21 novembre ..	163.259	1.767	33.495	52.333		85.828	135.147	117.469	42,2
Moyenne après le 21 novembre ..	156.514	518	60.042	34.688		94.730	*292.416	116.751	34,1
1929 Moyenne annuelle.	146.895	774	55.917	11.198	19.868	86.983	362.297	114.360	39,7
1929 Septembre ... 5	136.256	1.292	75.807	4.310	27.073	107.190	366.230	120.234	26,-
Octobre ..... 10	130.737	1.261	72.707	8.836	20.750	102.293	363.841	112.790	24,9
Novembre.... 6	131.262	1.004	67.172	6.754	19.816	93.742	358.404	109.897	30,8
Décembre ... 5	133.726	544	60.429	9.623	18.731	88.783	361.086	104.124	31,8
1930 Janvier ..... 9	149.061	154	69.886	15.082	15.285	100.253	362.922	128.489	36,-
Février ..... 6	150.784	428	49.895	5.603	13.915	69.413	348.690	113.773	54,9
Mars ..... 6	151.602	688	38.632	6.841	15.104	60.577	347.296	107.294	60,5
Avril ..... 10	159.829	952	55.862	6.288	11.063	73.213	359.250	117.079	52,5
Mai ..... 8	163.572	930	56.363	6.555	9.609	72.527	358.491	120.792	54,6
Juin ..... 5	155.989	890	58.381	6.476	12.717	77.574	359.799	116.871	48,8
Juillet ..... 10	155.708	878	54.126	6.266	19.911	80.303	363.804	115.036	45,8
Août ..... 7	152.584	1.011	53.146	7.960	23.614	84.720	372.978	107.208	37,8
Septembre ... 4	154.460	1.062	47.881	6.229	21.559	76.669	362.983	109.964	47,7
Octobre ..... 9	157.477	1.206	44.666	4.879	22.530	72.075	359.560	113.561	52,0
Novembre.... 6	160.373	1.169	35.091	4.459	22.487	62.037	356.464	109.426	59,4

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1930.  
précédent : 3.50 %, depuis le 20 mars 1930.

\* Currency notes (incorporées à la circulation de la « Bank of England », depuis le 21 novembre 1928.)

# Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille effets	Avances sur nantissement	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	2.189.394	216.031	83.464	2.224.573	60.407	4.395	4.234.661	557.539	50,22
1929 Moyenne annuelle	2.258.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.358	543.260	50,78
1929 Septembre ... 7	2.183.343	320.296	114.438	2.472.576	52.190	45.660	4.602.590	471.609	49,34
Octobre ..... 7	2.211.960	349.566	95.909	2.408.871	76.681	101.990	4.686.802	444.678	49,92
Novembre.... 7	2.229.010	366.665	100.000	2.319.469	50.653	31.690	4.550.369	497.446	51,42
Décembre ... 7	2.244.653	398.784	94.138	2.263.037	57.082	26.840	4.684.044	438.732	51,60
1930 Janvier ..... 7	2.283.832	403.824	107.016	2.369.881	51.224	23.850	4.604.679	584.513	51,79
Février ..... 7	2.325.941	393.837	138.328	1.959.917	54.753	50	4.380.954	451.011	56,29
Mars ..... 7	2.462.149	401.801	138.446	1.918.176	95.573	15.010	4.480.231	530.286	57,16
Avril ..... 7	2.544.427	350.286	126.385	2.027.022	56.326	17.140	4.567.390	519.414	56,91
Mai ..... 7	2.565.417	330.198	138.030	1.853.521	53.645	6.900	4.403.696	601.382	57,85
Juin ..... 6	2.618.781	379.754	131.321	1.792.616	67.113	10.900	4.572.744	448.833	59,71
Juillet ..... 7	2.618.808	422.728	139.690	1.646.270	55.827	—	4.492.023	381.053	62,41
Août ..... 7	2.619.025	317.312	153.634	1.588.595	55.735	—	4.398.293	421.695	60,92
Septembre ... 6	2.618.902	392.108	148.429	1.571.922	57.007	500	4.486.210	368.396	62,02
Octobre ..... 7	2.443.003	136.215	146.528	2.038.743	60.123	—	4.501.352	347.359	53,19
Novembre.... 7	2.180.009	219.185	157.726	2.133.706	101.208	45.150	4.372.863	313.658	51,19

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 9 octobre 1930.  
précédent : 4 %, depuis le 21 juin 1930.

---

Anc. Et. d'Imp. Th. DEWARICHET  
J., M., G. et L. Dewarichet, frères et  
sœurs, soc. en nom coll.; 16, rue du  
Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.17

---